



Bilan annuel de conformité environnementale 2013

Secteur des pâtes et papiers

décembre 2016

Coordination et rédaction

Cette publication a été réalisée par la Direction des eaux usées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), avec la collaboration de plusieurs directions du MDDELCC. Elle a été produite par la Direction des communications du MDDELCC.

Renseignements

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le Centre d'information du MDDELCC :

Téléphone : 418 521-3830
1 800 561-1616 (sans frais)

Télécopieur : 418 646-5974

Formulaire :

www.mddelcc.gouv.qc.ca/formulaires/renseignements.asp

Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Pour obtenir un exemplaire du document :

Visitez notre site Web :

http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/milieu_ind/bilans/pates.htm

Référence à citer

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. *Bilan annuel de conformité environnementale – Secteur des pâtes et papiers*. 2013. 86 pages. [En ligne].

Dépôt légal – 2016

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-77410-5 (en ligne)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2016

RÉSUMÉ

En 2013, au Québec, 43 fabriques de pâtes et papiers étaient exploitées. Ces établissements se trouvent dans la plupart des régions administratives du Québec.

Le présent rapport constitue une analyse de la conformité environnementale des données transmises par les exploitants des fabriques concernant leurs rejets liquides, leurs émissions atmosphériques et la gestion de leurs matières résiduelles.

À l'exception de quelques cas, les activités de l'ensemble des fabriques étaient conformes au Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers et aux obligations édictées dans les attestations d'assainissement.

Depuis plusieurs années, la concentration de contaminants dans les rejets liquides se situe généralement bien en deçà des normes de rejet. De plus, la quantité de matières résiduelles de fabrique produite est en constante diminution depuis quelques années, et la proportion des matières qui est enfouie est stable à environ 28 %. Concernant les contaminants atmosphériques, les quantités émises sont en diminution depuis 2008 pour trois des cinq contaminants qui font l'objet d'une déclaration.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	III
Table des matières	IV
Liste des tableaux	V
Liste des figures	VI
1. Introduction	1
2. Description des lieux du secteur des pâtes et papiers	1
3. Rejets liquides des fabriques	4
3.1 Conformité au Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers	6
3.2 Conformité aux attestations d'assainissement	7
4. Émissions atmosphériques des fabriques	7
5. Matières résiduelles de fabrique	9
6. Aires de stockage, d'entreposage et lieux d'enfouissement	10
6.1 Aires de stockage et d'entreposage	10
6.2 Lieux d'enfouissement	11
7. Programme de contrôle du secteur des pâtes et papiers	12

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I Fabriques et lieux d'enfouissement selon leur statut opérationnel	1
Tableau II Débit et charges rejetés par tonne de production de 1985 à 2013	5
Tableau III Conformité aux normes quotidiennes du RFPP (en concentration ou instantanées)	6
Tableau IV Conformité aux normes en charge du RFPP pour la limite quotidienne (a) et la limite mensuelle (b)	6
Tableau V Attestations d'assainissement – Exigences de suivi additionnelles	7
Tableau VI Matières résiduelles de fabrique – Tonnage réel et mode de gestion en 2013	10
Tableau VII Gestion des aires de stockage et d'entreposage – Conformité au RFPP en 2013	11
Tableau VIII Lieux d'enfouissement – Conformité au RFPP en 2013	11
Tableau IX Sanctions administratives pécuniaires imposées entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014	14
Tableau X Recours judiciaires entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014	14

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Emplacement géographique des fabriques répertoriées en 2013 par région administrative	2
Figure 2 Emplacement géographique des lieux d'enfouissement répertoriés en 2013 par région administrative	3
Figure 3 Évolution de la production totale et des rejets depuis 1982	4
Figure 4 Évolution de la production de pâte blanchie et des rejets de COHA	5
Figure 5 Évolution des quantités de SO₂, de particules et de NO_x (a) ainsi que de SRT et de HAP (b) émises depuis 1990	8
Figure 6 Destination des matières résiduelles	9

1. INTRODUCTION

Les établissements du secteur des pâtes et papiers sont notamment assujettis au Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers (RFPP), à leur attestation d'assainissement (AA) et au Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère (RDOCECA).

Le présent bilan est le résultat de la compilation et de l'analyse des données d'autosurveillance fournies par les fabriques pour l'année 2013 et provenant, dans une moindre mesure, de données ministérielles. Il constitue le vingt-sixième rapport annuel de conformité environnementale de ce secteur. La section 2 présente une description des fabriques et des lieux d'enfouissement du secteur des pâtes et papiers. Les sections 3 à 6 fournissent une évaluation de la conformité ou des quantités générées par les fabriques respectivement pour les rejets liquides, les émissions atmosphériques, les matières résiduelles de fabrique et la gestion des aires de stockage et d'entreposage ainsi que des lieux d'enfouissement. Finalement, la section 7 dresse un bilan du programme de contrôle environnemental du secteur des pâtes et papiers réalisé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

2. DESCRIPTION DES LIEUX DU SECTEUR DES PÂTES ET PAPIERS

En 2013, 47 fabriques étaient titulaires d'une AA, mais, de ce nombre, 4 n'étaient pas exploitées. De plus, 38 lieux d'enfouissement de matières résiduelles de fabrique se situaient sur le territoire québécois, dont 13 qui étaient complètement restaurés (tableau I). La répartition géographique de ces lieux du secteur des pâtes et papiers est présentée aux figures 1 et 2. Le lecteur est également invité à consulter la carte des lieux du secteur des pâtes et papiers au Québec pour l'année 2013 à l'aide de Google Earth, via le site Web du MDDELCC¹.

Tableau I
Fabriques et lieux d'enfouissement selon leur statut opérationnel

Type de lieu	Statut opérationnel	Nombre	Total
Fabrique	Exploitée	43 ^a	47
	Non exploitée	4	
Lieu d'enfouissement	Exploité ou non restauré	25	38
	Restauré	13	
Nombre total de lieux évalués dans le présent bilan			85

a : Dont quatre fabriques regroupées en un complexe ayant un seul système de traitement des eaux du procédé (voir « Cascades Complexe, Kingsey Falls » à l'annexe 1).

Pour connaître les caractéristiques détaillées de chaque fabrique (procédé industriel, type de traitement, type de production, etc.), consulter l'annexe 1. Il est à noter que les lieux d'enfouissement sont traités de façon distincte dans le présent bilan. Pour plus de détails sur ces lieux, consulter la section 6.2 et l'annexe 9.

¹ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, *Pâtes et papiers au Québec.kmz*, [En ligne]. [http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/milieu_ind/bilans/pates.htm].

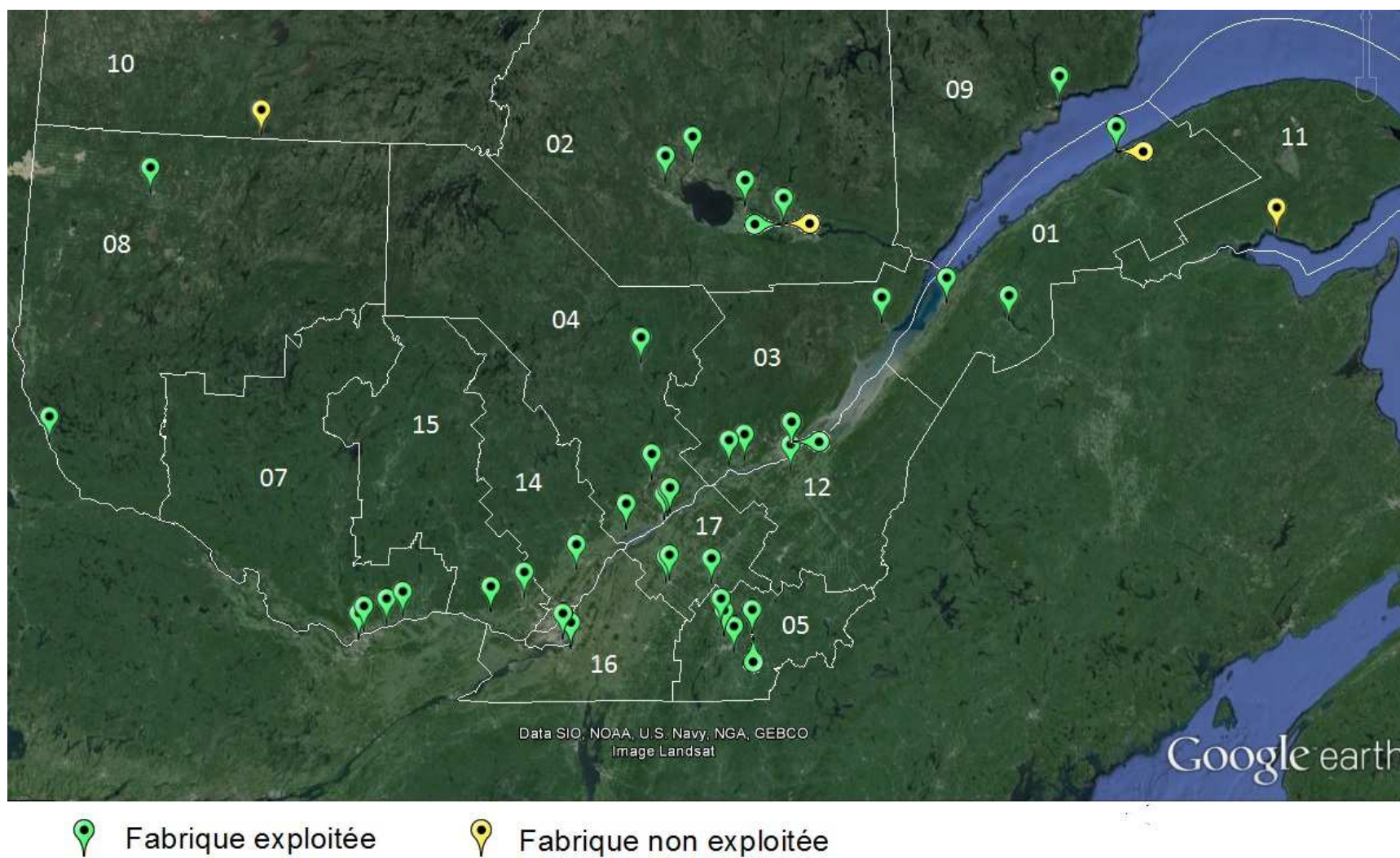
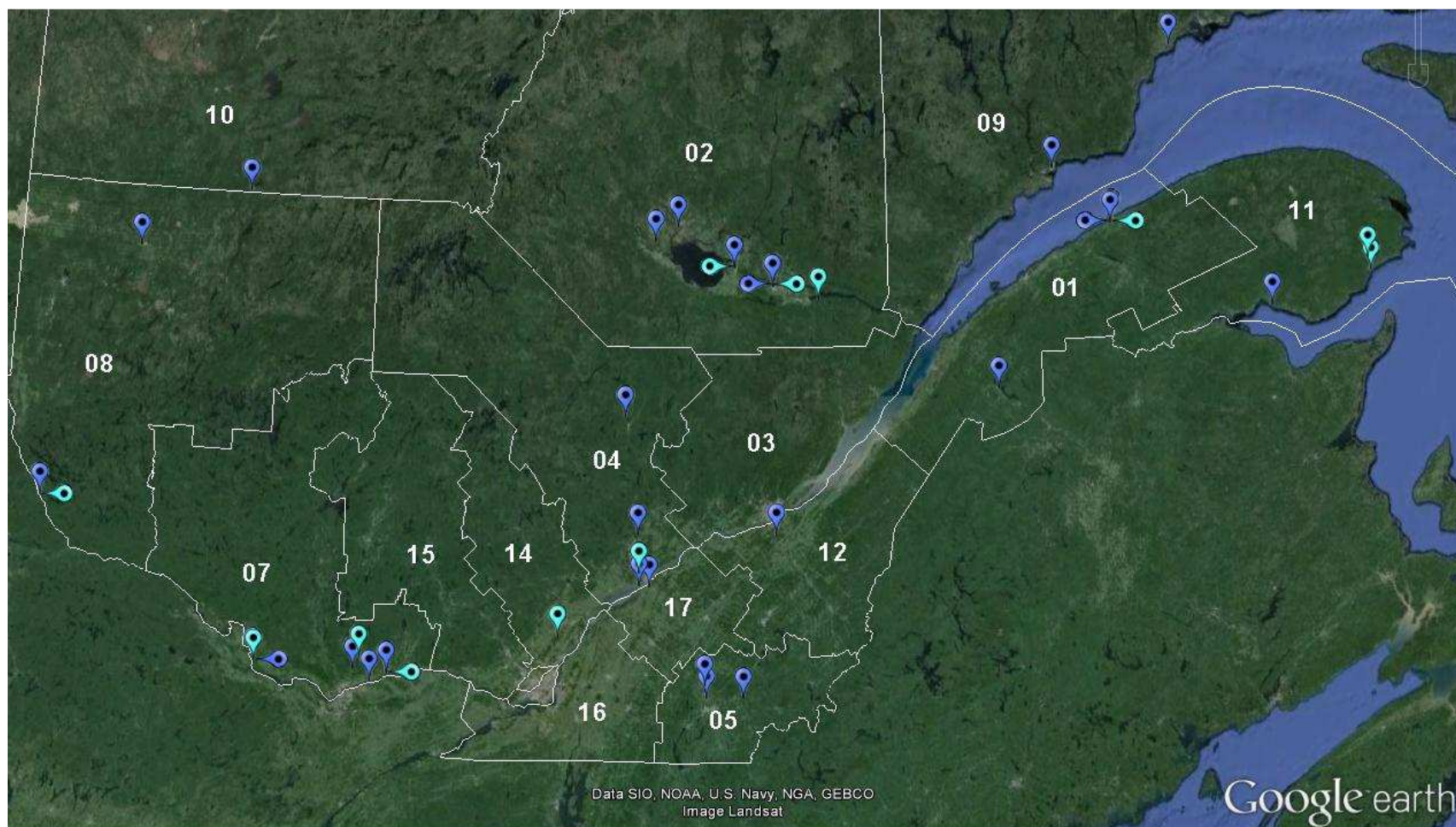


Figure 1 Emplacement géographique des fabriques répertoriées en 2013 par région administrative



 : Lieu d'enfouissement restauré  : Lieu d'enfouissement exploité ou non restauré

Figure 2 Emplacement géographique des lieux d'enfouissement répertoriés en 2013 par région administrative

3. REJETS LIQUIDES DES FABRIQUES

Au cours de l'année 2013, les rejets liquides dans l'environnement (après traitement) représentaient environ 393 millions de mètres cubes. Plus de 55 % de ces rejets ont été produits par seulement 7 fabriques. Le débit et la charge polluante en matières en suspension (MES) et en demande biologique en oxygène sur cinq jours (DBO₅) ont considérablement diminué depuis les années 1980. Cette réduction est surtout causée par l'augmentation de la capacité de traitement des effluents par la mise en place de traitements biologiques secondaires et, dans une moindre mesure, par une diminution de la production depuis 2004. Ainsi, la charge polluante rejetée à l'environnement en 2013 par toutes les fabriques est estimée à 12 641 tonnes pour les MES et à 6 361 tonnes pour la DBO₅. L'évolution des rejets de l'ensemble des fabriques est présentée à la figure 3. Le tableau II fait état, quant à lui, du débit et des charges rejetés par tonne de production.

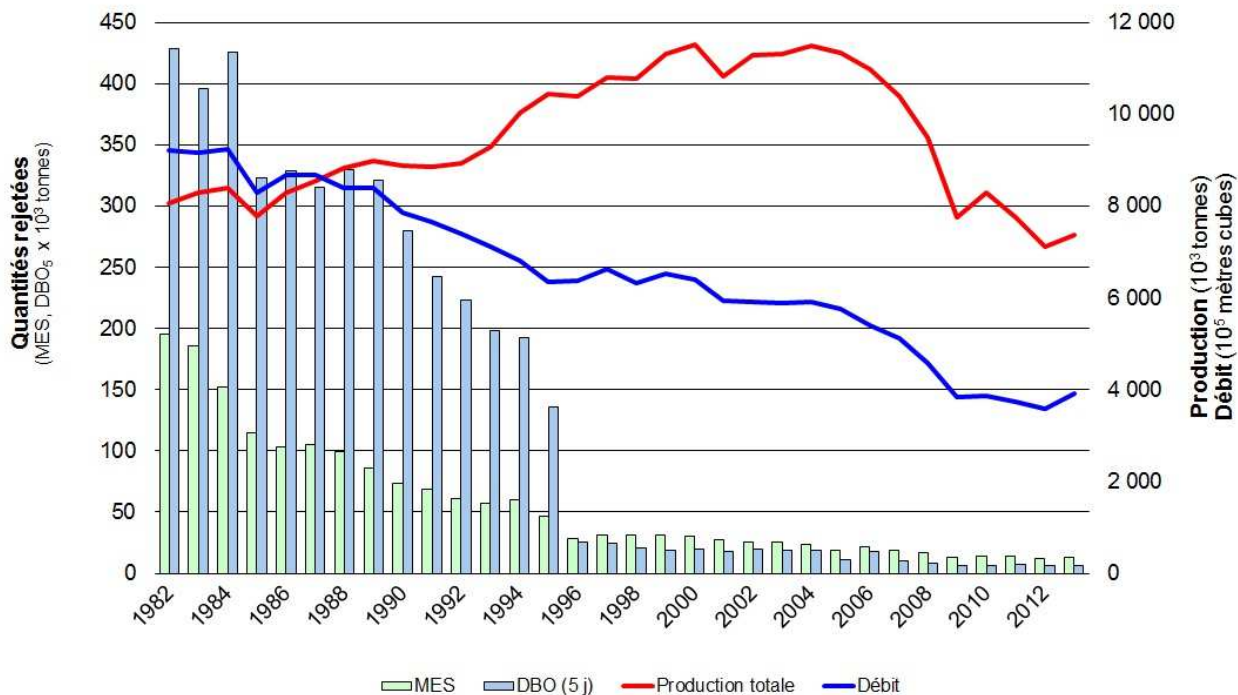


Figure 3 Évolution de la production totale et des rejets depuis 1982

Des composés organiques halogénés adsorbables (COHA) ont été mesurés à seulement neuf fabriques qui produisent de la pâte blanchie avec un produit chloré. En 2013, ces mêmes fabriques ont rejeté près de 313 tonnes de COHA, soit 0,21 kg par tonne de pâte blanchie produite. L'évolution des rejets de COHA est présentée à la figure 4. Celle-ci illustre la diminution importante des charges rejetées depuis 1994 et la corrélation entre ces charges et la production de pâte blanchie depuis 2009. De l'information plus complète et détaillée concernant les rejets liquides de chaque fabrique est présentée aux annexes 2 et 3.

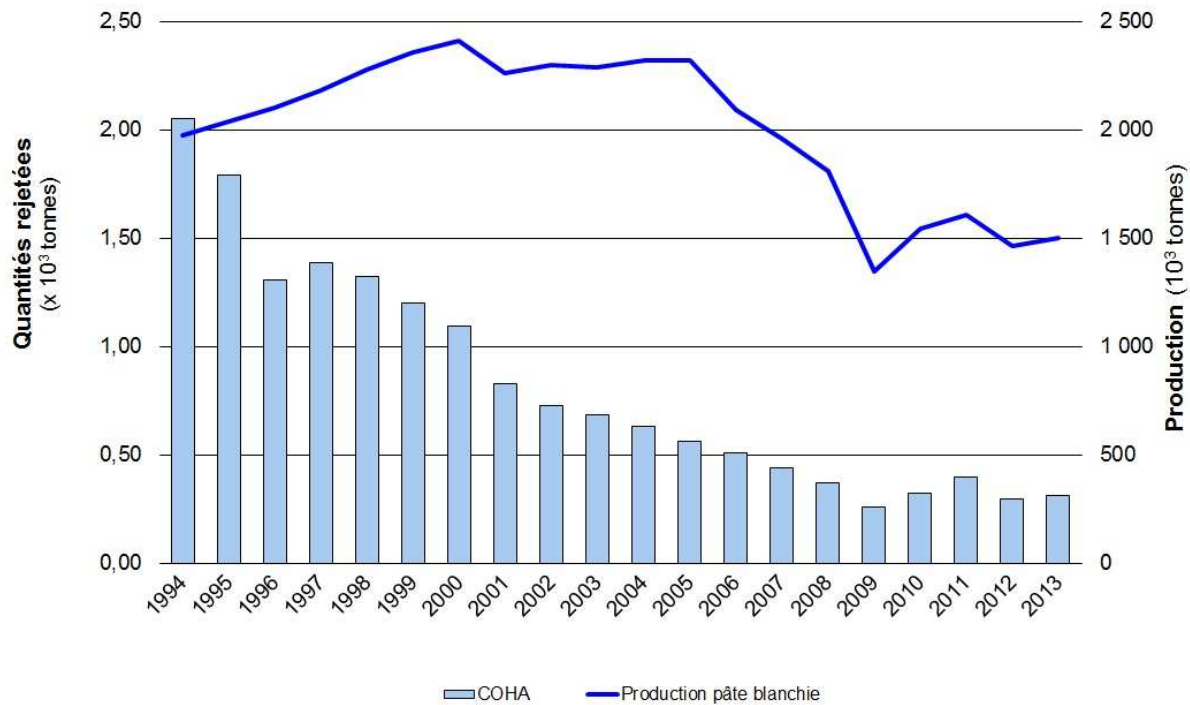


Figure 4 Évolution de la production de pâte blanchie et des rejets de COHA

Tableau II
Débit et charges rejetés par tonne de production de 1985 à 2013

Année	Débit	MES	DBO ₅	COHA ^a
	m ³ /t	kg/t	kg/t	kg/t
2013	53	1,72	0,86	0,21
2012	50	1,72	0,93	0,20
2011	48	1,77	0,93	0,25
2010	47	1,69	0,72	0,21
2005	51	1,64	0,99	0,24
2000	56	2,66	1,72	0,46
1995	61	4,44	13,02	0,88
1990	88	8,21	31,54	
1985	107	14,74	41,50	

a : Les rejets de COHA sont fonction de la production de pâte blanchie.

3.1 Conformité au Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers

En vertu du RFPP, les rejets liquides à l'environnement sont soumis à deux types de normes : des normes quotidiennes (en concentration ou instantanées) pour le pH, la température (T), les hydrocarbures pétroliers (C₁₀-C₅₀), les biphényles polychlorés (BPC), les dioxines et furanes chlorés (D & Fc) et la toxicité aiguë sur la truite arc-en-ciel (toxicité truite) (tableau III) ainsi que des normes en charge pour les MES, la DBO₅ et les COHA (tableau IV). Les tableaux III et IV établissent ainsi les taux de conformité des rejets en se basant sur le nombre de résultats dépassant la norme par rapport au nombre total de résultats obtenus dans le cadre des programmes d'autosurveillance des fabriques.

Tableau III
Conformité aux normes quotidiennes du RFPP (en concentration ou instantanées)

Nombre de résultats	pH	T	C ₁₀ -C ₅₀	BPC	D & Fc	Toxicité truite
Non conformes	<u>9</u> ^a	0	<u>3</u>	0	0	<u>21</u>
Total	12 911	12 940	2 236	60	54	771
Taux de conformité	99,9 %	100 %	99,9 %	100 %	100 %	97,3 %

a : Correspond à huit dépassements de la limite inférieure et à un dépassement de la limite supérieure.

De l'information plus complète et détaillée concernant la conformité de chaque fabrique aux normes quotidiennes (en concentration ou instantanées) est présentée à l'annexe 4.

Tableau IV
Conformité aux normes en charge du RFPP pour la limite quotidienne (a) et la limite mensuelle (b)

a)

Nombre de résultats	MES	DBO ₅	COHA
Non conformes	<u>5</u>	<u>15</u>	0
Total	11 167	11 165	423
Taux de conformité	99,9 %	99,9 %	100 %

b)

Nombre de résultats	MES	DBO ₅	COHA
Non conformes	0	0	0
Total	372	372	96
Taux de conformité	100 %	100 %	100 %

Il est à noter que les dépassements de la limite quotidienne pour les MES et la DBO₅ correspondaient respectivement à des rejets de 7,58 tonnes et 15,36 tonnes excédentaires. C'est donc dire que sur les 12 641 tonnes de MES et les 6 360 tonnes de DBO₅ rejetées par l'ensemble des fabriques en 2013, les rejets hors normes représentaient respectivement 0,06 % et 0,24 %. De l'information plus complète et détaillée concernant la conformité de chaque fabrique aux normes en charge est présentée à l'annexe 5.

3.2 Conformité aux attestations d'assainissement

Les AA peuvent contenir des normes de rejet plus sévères que le RFPP ou des exigences de suivi additionnelles.

Un total de 11 fabriques sont assujetties à des normes de rejet supplémentaires applicables aux MES, à la DBO₅ ou au phosphore total. En 2013, le taux de conformité aux normes de rejet applicables à ces trois paramètres a été de 100 %.

En ce qui concerne les exigences de suivi additionnelles, le tableau V présente le nombre de résultats manquants et attendus pour différents paramètres.

Tableau V
Attestations d'assainissement – Exigences de suivi additionnelles

Nombre de résultats	Phosphore total	Toxicité chronique algue	Toxicité chronique méné	BPC	D & Fc	Autres
Manquants	0	0	0	0	0	<u>1</u>
Attendus	370	24	4	15	15	232

De l'information plus complète et détaillée concernant chaque fabrique est présentée à l'annexe 6.

4. ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES DES FABRIQUES

En vertu du RFPP et du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA), des normes d'émission s'appliquent à certains équipements de fabrication de pâte chimique et appareils de combustion. Des échantillonnages à la cheminée sont aussi requis. Toutefois, les résultats provenant des échantillonnages des sources d'émissions atmosphériques n'ont pu être compilés pour l'année 2013.

Les fabriques de pâtes et papiers sont également assujetties au RDOCECA. En vertu de ce règlement, elles doivent déclarer les quantités de contaminants atmosphériques émises qui dépassent un certain seuil. La figure 5 présente l'évolution des émissions des fabriques de pâtes et papiers depuis 1990. Le RDOCECA étant entré en vigueur en 2007, les émissions des années antérieures ont été calculées par le MDDELCC à partir, notamment, de données fournies de façon volontaire par les fabriques.

La diminution importante des quantités de dioxyde de soufre (SO₂), de particules, d'oxydes d'azote (NO_x) et de composés de soufre réduit totaux (SRT) émises dans l'atmosphère est attribuable à plusieurs facteurs. Notons particulièrement l'entrée en vigueur de plusieurs normes réglementaires visant les émissions atmosphériques, la fermeture d'un certain nombre de fabriques, la conversion des équipements de combustion au gaz naturel, l'abandon par quelques fabriques du procédé de fabrication de pâte au sulfite et au bisulfite ainsi que l'installation de systèmes d'épuration plus efficaces. Les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), quant à eux, ne démontrent pas de tendance claire depuis 1993. De l'information plus complète et détaillée concernant chaque fabrique est présentée à l'annexe 7.

Pour plus de détails sur les émissions atmosphériques, le lecteur est également invité à consulter le site Web du MDDELCC².

² Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, *Déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère*, [En ligne].
[http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/air/declar_contaminants/index.htm].

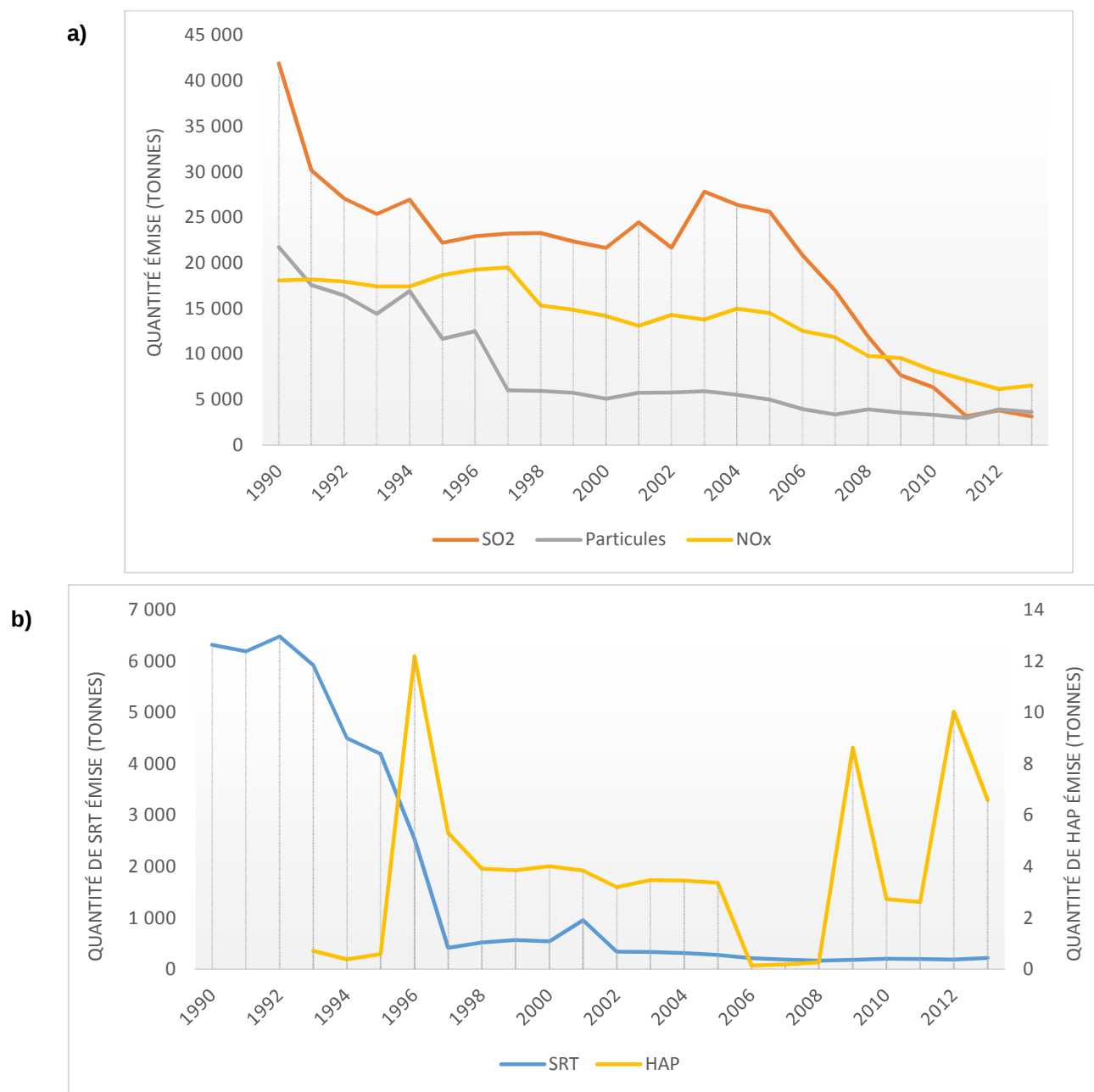


Figure 5 Évolution des quantités de SO₂, de particules et de NO_x (a) ainsi que de SRT et de HAP (b) émises depuis 1990

5. MATIÈRES RÉSIDUELLES DE FABRIQUE

En 2013, la quantité de matières résiduelles générées par les fabriques de pâtes et papiers s'élevait à près de 2,23 millions de tonnes, et 33 % de ces matières étaient produites par seulement 2 fabriques. Depuis 2004, la production totale du secteur des pâtes et papiers a diminué, ce qui explique en partie la réduction de la quantité de matières résiduelles générées. En outre, depuis 1995, la proportion de matières résiduelles enfouies par les fabriques est passée d'environ 50 % à 31 %. La figure 6 illustre l'évolution des différentes avenues de gestion des matières résiduelles de fabrique depuis 1995.

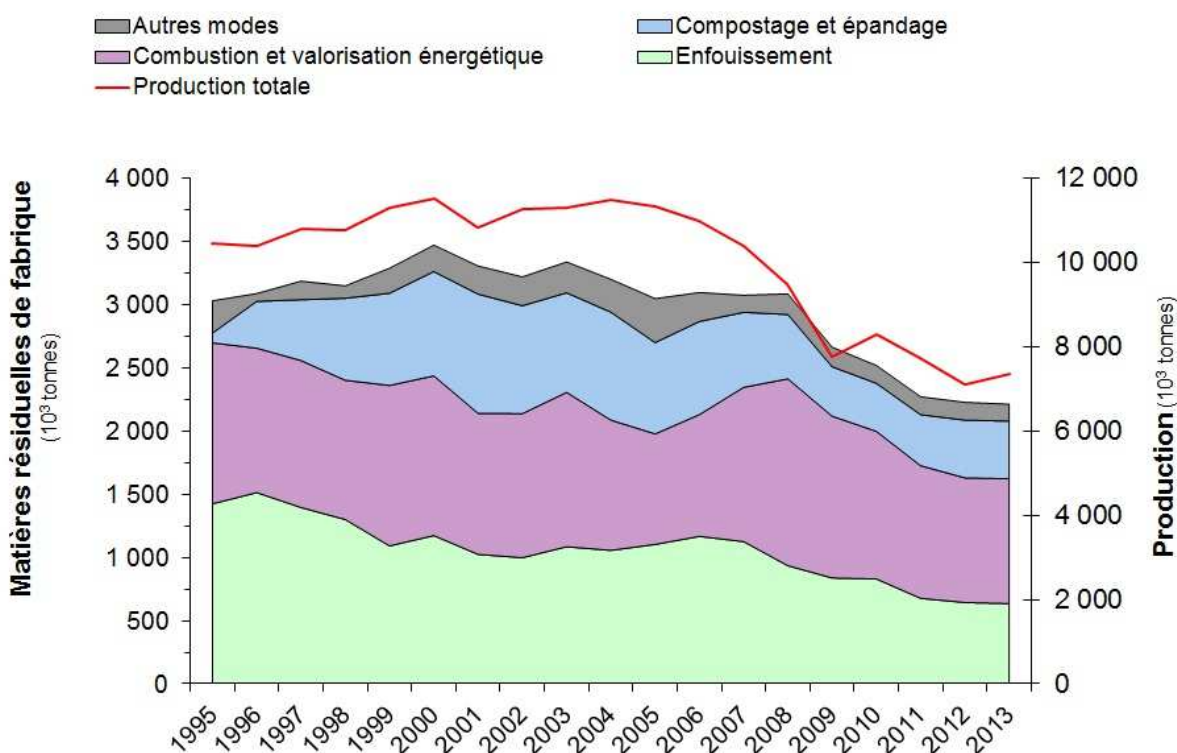


Figure 6 Destination des matières résiduelles

Il convient de mentionner que le libellé « Combustion et valorisation énergétique » était intitulé « Valorisation énergétique » dans les bilans des années antérieures à 2012. Les matières résiduelles qui sont comptabilisées dans ce mode de gestion alimentent les équipements de combustion servant à produire de l'énergie qui est requise par les procédés. Ce changement de dénomination ne reflète d'aucune façon une modification opérationnelle dans la gestion des matières résiduelles par les fabriques.

Le tableau VI présente une synthèse des quantités de matières résiduelles de fabrique en fonction de leur mode de gestion. Il est à noter que près de 49 % des matières résiduelles enfouies en 2013 ont été produites par seulement 4 fabriques.

Tableau VI
Matières résiduelles de fabrique – Tonnage réel^a et mode de gestion en 2013

Type de matières résiduelles	Enfouissement (tonne)		Combustion et valorisation énergétique (tonne)	Compostage ^b (tonne)	Épandage ^b (tonne)	Autres modes (tonne)	Sous-total
	Lieux de fabrique	LET					
Écorces et résidus de bois	21 099	171	529 063	1 462	1 467	41 160	594 422
Rebuts de pâtes, de papiers et de cartons	14 936	1 853	143	219	0	9 480	26 631
Cendres	96 902	2 461	0	1 291	10 232	42 940	153 825
Boues (primaires, biologiques et de désencrage)	320 257	1 909	529 182	3054	323 035	104 847	1 282 283
Résidus de trituration	57 263	14 735	8 094	2 309	0	0	82 401
Lies de liqueurs vertes	16 732	0	0	0	0	0	16 732
Résidus alcalins, extinction de la chaux et boues de caustification	25 450	0	0	196	15 292	4 537	45 475
Autres matières résiduelles	17 632	2 989	105	0	0	127	20 852
Sous-total	570 270	24 118	1 066 587	8 531	350 025	203 090	2 222 622
Proportion	25,7 %	1,1 %	48,0 %	0,4 %	15,7 %	9,1 %	100 %

Note LET : lieux d'enfouissement technique.

a : Le tonnage réel fait référence au poids de matières résiduelles mesuré, peu importe la siccité de ces matières (c.-à-d. tonnes sèches ou humides).

b : Les quantités compostées peuvent être sous-estimées au profit de l'épandage agricole et sylvicole.

De l'information plus complète et détaillée concernant chaque fabrique est présentée à l'annexe 8.

6. AIRES DE STOCKAGE, D'ENTREPOSAGE ET LIEUX D'ENFOUISSEMENT

6.1 Aires de stockage et d'entreposage

Au sens du RFPP, une aire de stockage est une aire d'accumulation de matières premières ligneuses, tandis qu'une aire d'entreposage est une aire d'accumulation de matières résiduelles de fabrique. Ces aires sont toutes deux situées à l'extérieur. Au Québec, les fabriques de pâtes et papiers exploitent 48 aires de stockage et 49 aires d'entreposage. Ces deux types d'aires sont assujettis à des normes d'aménagement selon certaines dispositions.

Globalement, seules trois aires de stockage ne sont pas conformes en vertu d'une norme de localisation, et toutes les aires d'entreposage affichent un taux de conformité de 100 %. Le tableau VII présente la conformité de ces aires d'accumulation. De l'information plus complète et détaillée concernant chaque fabrique est présentée à l'annexe 9.

Tableau VII
Gestion des aires de stockage et d'entreposage – Conformité au RFPP en 2013

Type d'aire	Nombre d'aires	Respect des normes d'aménagement			
		Localisation	Drainage des eaux de ruissellement non contaminées	Étanchéité	Captage des eaux contaminées
Stockage (48 aires)	Non conformes	3	0	0	0
	Assujetties	37	15	32	25
	Taux de conformité	91,9 %	100 %	100 %	100 %
Entreposage (49 aires)	Non conformes	0	0	0	0
	Assujetties	44	46	47	46
	Taux de conformité	100 %	100 %	100 %	100 %

6.2 Lieux d'enfouissement

En vertu du RFPP, le responsable d'un lieu d'enfouissement de matières résiduelles de fabrique est tenu de se conformer à différentes exigences relatives à la gestion du site et au suivi de la qualité des eaux souterraines. De plus, les eaux de lixiviation doivent respecter des normes spécifiques avant d'être rejetées dans l'environnement, à moins qu'elles ne soient traitées avec les eaux de procédé ou infiltrées dans le sol.

Le tableau VIII présente la conformité des 38 lieux d'enfouissement qui reçoivent, ou qui ont déjà reçu, des matières résiduelles de fabrique, et qui font l'objet d'un suivi.

Tableau VIII
Lieux d'enfouissement – Conformité au RFPP en 2013

Nombre de lieux	Exigences		Normes de rejet des eaux de lixiviation			
	Suivi des eaux souterraines	Gestion du site	Type de traitement			
			Avec eaux de procédé	Infiltration dans le sol	Traitement spécifique	Aucun
Non conformes	8	2	s. o.		3	2
Conformes	30	23			5	2
Non assujettis	0	13	20	4	1	1
Total	38	38	20	4	9	5

Les lieux qui n'ont pas transmis l'ensemble de leurs résultats de caractérisation des eaux souterraines étaient fermés ou associés à une fabrique qui a cessé ses activités. Pour les rejets d'eau de lixiviation, cinq lieux ont présenté des concentrations supérieures aux normes du RFPP pour un ou deux paramètres. De plus, huit sites assujettis à des normes de rejet n'ont pas transmis la totalité des données de suivi des eaux de lixiviation.

De l'information plus complète et détaillée concernant chaque lieu d'enfouissement est présentée à l'annexe 10.

7. PROGRAMME DE CONTRÔLE DU SECTEUR DES PÂTES ET PAPIERS

Pour assurer une application uniforme des exigences visant le secteur des pâtes et papiers, un programme de contrôle environnemental a été mis sur pied par le MDDELCC. Ce programme a été réalisé du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014 aux fins du présent bilan et comporte les six types d'intervention suivants :

- A) Inspection systématique annuelle de chaque fabrique de pâtes et papiers :
- 44 inspections ont été effectuées dans 38 fabriques différentes.
- B) Contrôle de la toxicité aiguë des effluents finaux pour la truite arc-en-ciel. Les fabriques suivantes ont fait l'objet d'un échantillonnage :
- Cascades Carton plat, Saguenay (Jonquière);
 - Cascades Complexe, Kingsey Falls;
 - Cascades Norampac, Témiscouata-sur-le-Lac;
 - Fibrek, Saint-Félicien;
 - MPI, Portneuf;
 - White Birch, Gatineau (Masson).
- Aucun des échantillonnages réalisés n'a révélé de toxicité aiguë aux effluents finaux des 6 fabriques contrôlées par les directions régionales du MDDELCC.
- C) Contrôle des lieux d'enfouissement de matières résiduelles :
- 37 inspections ont été effectuées dans 27 lieux d'enfouissement.
- D) Contrôle mensuel des données environnementales transmises par les fabriques :
- Environ 650 vérifications ont été réalisées.
- E) Validation, sur une période de trois jours consécutifs, des résultats d'autosurveillance des fabriques suivantes :
- Fibrek, Saint-Félicien (sur une période de 24 heures);
 - PF Résolu, Dolbeau-Mistassini;
 - Westrock, La Tuque;
 - White Birch, Québec.

Les résultats d'analyse fournis par PF Résolu, Dolbeau-Mistassini sont comparables à ceux obtenus par le MDDELCC bien que des écarts aient été observés. Des différences plus prononcées ont toutefois été constatées entre les résultats du MDDELCC et ceux fournis par White Birch, Québec; Westrock, La Tuque; et Fibrek, Saint-Félicien. Des recommandations ont été formulées par le MDDELCC afin que ces entreprises prennent des mesures pour corriger les écarts.

F) Contrôle des équipements de mesure et d'échantillonnage des effluents des fabriques suivantes :

- Fibrek, Saint-Félicien;
- Glassine, Québec;
- Cascades Carton plat, Saguenay (Jonquière);
- Kruger Emballages, Montréal;
- Kruger Produits, Gatineau;
- PF Résolu, Dolbeau-Mistassini;
- Technocell, Drummondville;
- Westrock, La Tuque;
- White Birch, Québec.

Dans l'ensemble, les équipements de mesure et d'échantillonnage des effluents des fabriques sont adéquats, et des ajustements mineurs ont été recommandés. Tous les exploitants ont également fait l'objet de différentes recommandations en ce qui a trait à la procédure d'échantillonnage ainsi qu'à l'entretien, l'inspection et la vérification des équipements.

Plusieurs autres types d'inspections réalisées par les employés du Centre de contrôle environnemental du Québec (CCEQ) s'ajoutent aux inspections du programme de contrôle, notamment celles visant à :

- Contrôler la conformité des autorisations environnementales : certaines autorisations délivrées comprennent des éléments qui doivent être vérifiés lors des inspections de conformité;
- Faire un suivi des urgences et des déversements accidentels;
- Faire suite à la réception de plaintes;
- Contrôler des matières dangereuses résiduelles.

Ces interventions ne sont toutefois pas comptabilisées dans le présent bilan.

À la suite des inspections et des vérifications des résultats d'analyse effectuées par le MDDELCC, différentes interventions ou différents recours peuvent être entrepris envers l'exploitant d'une fabrique ou d'un lieu d'enfouissement. Dans tous les cas de non-conformité, le MDDELCC exige que des mesures soient prises par l'exploitant fautif pour corriger la situation, et ce, le plus rapidement possible. De plus, des avis de non-conformité peuvent être transmis et des sanctions administratives pécuniaires (SAP) peuvent être imposées à la suite d'un ou de plusieurs manquements à la Loi sur la qualité de l'environnement et à ses règlements ou aux exigences contenues dans les autorisations délivrées. La SAP est une mesure exigeant le paiement d'une somme d'argent préétablie à titre de sanction, pour assurer un retour rapide à la conformité et décourager la répétition. La Directive sur le traitement des manquements à la législation environnementale³ guide les actions du CCEQ en cas de manquement.

Pour l'année financière 2013-2014, deux SAP ont été imposées : l'une à Matériaux spécialisés, Louiseville et l'autre à Papiers Marlboro, Drummondville (tableau IX).

³ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, *Directive sur le traitement des manquements à la législation environnementale*, [En ligne], 2012, révisée en 2013. [<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/lqe/renforcement/directive-traitement-manquements.pdf>].

Tableau IX
Sanctions administratives pécuniaires imposées entre
le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014

Fabrique ou lieu d'enfouissement	Date d'imposition	Montant de la SAP	Nature du manquement
Matériaux spécialisés, Louiseville	2013-05-16	2 500 \$	Ne pas avoir soumis un plan de localisation des puits d'observation dans les délais prescrits
Papiers Marlboro, Drummondville	2013-10-04	5 000 \$	Ne pas avoir soumis une nouvelle demande d'AA dans les délais prescrits

Enfin, dans les cas où les conséquences réelles ou appréhendées d'un manquement à la législation environnementale sont graves ou que les circonstances mêmes du manquement l'exigent selon la Directive sur le traitement des manquements à la législation environnementale, des enquêtes sont effectuées et des poursuites sont intentées contre les entreprises contrevenantes. Un état de situation des enquêtes et des jugements rendus est présenté au tableau X.

Tableau X
Recours judiciaires entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014

Fabrique ou lieu d'enfouissement	Date de la culpabilité	Amende imposée (frais de poursuite)	Nature de l'infraction
Les rebuts de pâtes et papiers de l'Outaouais, Val-des-Monts	2014-03-26	300 \$ (348 \$)	Avoir brûlé des matières résiduelles à ciel ouvert

Les registres publics de renseignements relatifs aux déclarations de culpabilité à des infractions à la Loi sur la qualité de l'environnement, à ses règlements⁴ et aux SAP imposées par les directions régionales du MDDELCC⁵ peuvent également être consultés en ligne.

⁴ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, *Registre des déclarations de culpabilité*, [En ligne]. [<http://www.registres.mddelcc.gouv.qc.ca/condamnations/recherche.asp>].

⁵ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, *Registre des sanctions administratives pécuniaires*, [En ligne]. [<http://www.registres.mddelcc.gouv.qc.ca/sanctions/recherche.asp>].

Abréviations, acronymes et symboles			
AA	Attestation d'assainissement	MES	Matières en suspension
BPC	Biphényles polychlorés	NO_x	Oxydes d'azote
CCEQ	Centre de contrôle environnemental du Québec	RAA	Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère
COHA	Composés organiques halogénés adsorbables	RDOCECA	Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère
C₁₀-C₅₀	Hydrocarbures pétroliers	RFPP	Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers
D & Fc	Dioxines et furanes chlorés	SAP	Sanction administrative pécuniaire
DBO₅	Demande biologique en oxygène sur cinq jours	SO₂	Dioxyde de soufre
HAP	Hydrocarbures aromatiques polycycliques	SRT	Composés de soufre réduit totaux
kg	Kilogramme	t	Tonne métrique
LET	Lieu d'enfouissement technique	T	Température
m³	Mètre cube		

ANNEXES

- Annexe 1 :** Description des fabriques
- Annexe 2 :** Caractéristiques des rejets liquides à l'environnement
- Annexe 3 :** Charges totales à l'environnement (rejets liquides)
- Annexe 4 :** Conformité aux normes quotidiennes du RFPP (rejets liquides)
- Annexe 5 :** Conformité aux normes en charge du RFPP (rejets liquides)
- Annexe 6 :** Conformité aux exigences de l'attestation d'assainissement (rejets liquides)
- Annexe 7 :** Quantité de contaminants émis dans l'atmosphère
- Annexe 8 :** Gestion des matières résiduelles de fabrique (conformité au RFPP)
- Annexe 9 :** Aires de stockage et d'entreposage (conformité au RFPP)
- Annexe 10 :** Lieux d'enfouissement de matières résiduelles de fabrique (conformité au RFPP)

ANNEXE 1

Description des fabriques

Les **lignes grisées** correspondent à des fabriques qui n'ont pas été en exploitation en 2013

Annexe 1 - Description des fabriques

Nom de l'exploitant	Municipalité	Région administrative	Nom de l'établissement	Attestation d'assainissement (date délivrance)	Commentaire	Procédé	Produit(s)	Système de traitement
BP	Pont-Rouge	Capitale-Nationale (03)	La Cie Matériaux de construction BP Canada	2008-05-22	Arrêt de la machine # 2 en juin 2010	procédé de mise en pâte par raffinage et trituration à partir de matières ligneuses	panneaux de fibres de bois (panneaux isolants, structurels, laminés et décoratifs)	décanteur, boues activées
Cascades Carton plat	East Angus	Etrie (05)	Cascades Groupe Carton Plat - East Angus, une division de Cascades Canada inc.	2009-02-06		désencrage, trituration de fibres recyclées	cartons d'emballage couchés	décanteur, traitement biologique municipal (étangs aérés)
Cascades Carton plat	Saguenay (Jonquière)	Saguenay - Lac-St-Jean (02)	Cascades Groupe Carton Plat - Jonquière, une division de Cascades Canada inc.	2008-11-05		thermomécanique, trituration de fibres recyclées et de pâte kraft blanchie	cartons couchés multicouches	cellule de flottation, boues activées
Cascades Complexe	Kingsey Falls	Centre du Québec (17)	Complexe industriel Cascades Canada ULC. Fabrique: Norampac inc. Div. Kingsey Falls	2008-04-25	<u>Système de traitement unique pour les 4 fabriques</u>	trituration de vieux papiers et cartons	carton doublure	décanteur, cellule de flottation, sélecteur, réacteur biologique et décanteur secondaire
			Complexe industriel Cascades Canada ULC. Fabrique: Cascades Papiers Kingsey Falls	2008-10-10		trituration de vieux papiers et cartons	carton multicouche	
			Complexe industriel Cascades Canada ULC. Fabrique: Cascades Groupe Tissu-Kingsey Falls	2008-04-25		trituration et désencrage de vieux papiers.	produits hygiéniques domestiques	
			Complexe industriel Cascades Canada ULC. Fabrique: Cascades Forma-Pak	2008-04-25		trituration de fibres recyclées	support et contenants pour le secteur alimentaire et agroalimentaire	
Cascades Fjordcell	Saguenay	Saguenay - Lac-St-Jean (02)	Cascades Fjordcell - Jonquière	2003-01-21	Exploitation interrompue depuis juillet 2006	kraft (blanchie)	pâte kraft blanchie	décanteur, boues activées

Annexe 1 - Description des fabriques

Nom de l'exploitant	Municipalité	Région administrative	Nom de l'établissement	Attestation d'assainissement (date délivrance)	Commentaire	Procédé	Produit(s)	Système de traitement
Cascades Lupel	Trois-Rivières	Mauricie (04)	Cascades Lupel, une division de Cascades Canada ULC.	2008-09-24		trituration de pâte kraft et recyclée à laquelle on ajoute du latex et des poudres minérales	endos de revêtements vinyliques	bassin de sédimentation
Cascades Norampac	Témiscouata-sur-le-Lac	Bas-St-Laurent (01)	Norampac-Cabano, division de Cascades Canada ULC.	2008-01-28		mi-chimique sans soufre, trituration de fibres recyclées	carton ondulé	décanteur, étangs aérés (deux en série), flottateur (boues secondaires), bassins de stabilisation (deux en série)
Cascades Papiers Fins	Lévis	Chaudière-Appalaches (12)	Cascades Groupe Papiers Fins inc., division Fibres Breakey	2007-11-15		désencrage	pâte désencrée	cellule de flottation, boues activées (cellule de flottation)
Cascades Papiers Fins	St-Jérôme	Laurentides (15)	Cascades Groupe Papiers Fins inc., division Rolland	2009-05-12		trituration de pâte achetée (kraft, désencrée et coton)	papiers fins de spécialité	cellules de flottation, étangs aérés
Cascades Tissu	Candiac	Montérégie (16)	Cascades Groupe Tissu - Candiac, une division de Cascades Canada inc.	2007-12-14		désencrage	papiers hygiéniques	cellules de flottation, traitement biologique municipal (boues activées)
Cascades Tissu	Lachute	Laurentides (15)	Cascades Canada inc. - Groupe Tissu Lachute	2008-07-17		trituration de fibres recyclées	papier essuie-mains à usage commercial (brun et blanc)	cellule de flottation, boues activées
Cascades Usages Spéciaux	East Angus	Estrie (05)	Cascades East-Angus, une division de Cascades Canada inc.	2009-02-06	Le procédé de pâte kraft a cessé et les équipements ont été démantelés en 2011.	trituration de fibres recyclées et de pâtes achetées	papiers d'emballage et papiers à usages spéciaux	décanteur, traitement biologique municipal (étangs aérés)
Domtar	Windsor	Estrie (05)	Domtar inc, usine de Windsor	2009-06-12		kraft (blanchie) , trituration de fibres recyclées et de pâtes achetées	papiers fins, pâte kraft blanchie	décanteur, bassins de sédimentation, étang aéré et cellules de flottation
FibreK	St-Félicien	Saguenay - Lac-St-Jean (02)	FibreK S.E.N.C - Saint-Félicien	2008-12-09	Anciennement SFK Pâte S.E.N.C. inc., Saint-Félicien	kraft (blanchie)	pâte kraft blanchie	décanteur, étang aéré
Fortress	Baie-James (Lebel-sur-Quévillon)	Nord du Québec (10)	Fortress inc., usine Lebel-sur-Quévillon	2001-02-15	Exploitation interrompue depuis novembre 2005.	kraft (blanchie et non blanchie)	pâte kraft blanchie et non blanchie	décanteur, boues activées

Annexe 1 - Description des fabriques

Nom de l'exploitant	Municipalité	Région administrative	Nom de l'établissement	Attestation d'assainissement (date délivrance)	Commentaire	Procédé	Produit(s)	Système de traitement
Fortress	Thurso	Outaouais (07)	Fortress Cellulose Spécialisée inc.	2008-09-16 modification délivrée le 2013-09-20		kraft à dissoudre (blanchie)	pâte à dissoudre	décanteur, boues activées
Glassine	Québec	Capitale-Nationale (03)	Glassine Canada inc.	2008-06-20		trituration de pâte achetée	papiers spéciaux	réseau municipal (biofiltration)
Kruger Emballages	Montréal	Montréal (06)	Kruger, Emballages Krupack - usine place Turcot	2008-01-10 modification délivrée le 2014-05-01	En vertu d'un décret gouvernemental, les normes d'effluents du chapitre II du RFPP et les normes d'émission du RAA ne s'appliquent pas aux fabriques situées sur le territoire de la Ville de Montréal.	trituration de fibres recyclées	cartons grossiers	cellule de flottation, traitement municipal (physicochimique)
Kruger Papiers Publication	Sherbrooke (Bromptonville)	Etrie (05)	Papiers de publication Kruger inc.	2008-10-21		thermomécanique, désencrage	papier journal	réacteurs biologiques séquentiels
Kruger Papiers Publication	Trois-Rivières	Mauricie (04)	Papiers de publication Kruger inc.	2008-05-28		thermomécanique, mécanique sur meule, trituration de pâtes kraft et désencrée	papier journal, papiers couchés et papiers supercalandrés	décanteur, réacteurs biologiques séquentiels (boues activées)
Kruger Produits	Crabtree	Lanaudière (14)	Produits Kruger S.E.C. Crabtree	2007-07-11		désencrage, trituration de pâte achetée et de fibres recyclées	papiers hygiéniques, pâte désencrée	décanteur, traitement biologique municipal (boues activées)
Kruger Produits	Gatineau	Outaouais (07)	Produits Kruger S.E.C. - usine de Gatineau	2007-07-27		trituration de pâte désencrée et de pâte achetée	papiers sanitaires et domestiques	décanteur
Kruger Produits	Sherbrooke (Lennoxville)	Etrie (05)	Produits Kruger S.E.C. - usine de Sherbrooke	2008-08-29		trituration de pâte achetée	papiers sanitaires et domestiques	décanteur
Kruger Wayagamack	Trois-Rivières	Mauricie (04)	Kruger Wayagamack inc.	2009-04-27		mécanique sur meule, pâte kraft (blanchie), trituration de pâte désencrée	pâte kraft semi-blanchie, papiers spéciaux et papier kraft	décanteurs, réacteurs biologiques séquentiels
Matériaux Spécialisés	Louiseville	Mauricie (04)	Matériaux Spécialisés Louiseville inc.	2008-11-28		thermomécanique, trituration de fibres recyclées	panneaux de fibres de bois	circuit fermé, aucun effluent

Annexe 1 - Description des fabriques

Nom de l'exploitant	Municipalité	Région administrative	Nom de l'établissement	Attestation d'assainissement (date délivrance)	Commentaire	Procédé	Produit(s)	Système de traitement
MPI	Portneuf	Capitale-Nationale (03)	MPI Moulin à Papier de Portneuf, inc.	2011-06-28		trituration de fibres recyclés	papiers tissus, serviettes à main, essuie-tout	cellule de flottation, bassin aéré (type MBBR)
Papiers Marlboro	Drummondville	Centre du Québec (17)	Papiers Marlboro inc.	2008-05-08		trituration de fibres recyclées ou de fibres vierges	papiers sanitaires et domestiques	flottateur, traitement biologique municipal (étangs aérés)
PF Résolu	Alma	Saguenay - Lac-St-Jean (02)	Produits forestiers Résolu Canada inc., division Alma	2008-12-05	Anciennement Abibow Canada inc.	thermomécanique, trituration de pâte kraft	Papiers spéciaux à base de pâte thermomécanique, de pâte kraft achetée et de pâte désencrée achetée (papier pour annuaires et papier haute blancheur)	décanteur, boues activées
PF Résolu	Amos	Abitibi-Témiscamingue (08)	Produits forestiers Résolu Canada inc., division Amos	2007-07-19	Anciennement Abibow Canada inc.	thermomécanique	papier journal	décanteur, boues activées
PF Résolu	Baie-Comeau	Côte - Nord (09)	Produits forestiers Résolu Canada inc., division Baie-Comeau	2007-08-23	Fermeture d'une des quatre machines à papier en 2011 et d'une seconde en 2014	thermomécanique	papier journal	décanteurs, boues activées
PF Résolu	Clermont	Capitale-Nationale (03)	Produits forestiers Résolu Canada inc., division Clermont	2008-05-14 Modification délivrée le 2010-05-08	Anciennement Abibow Canada inc.	procédé de pâte thermomécanique	papier journal	décanteur, boues activées
PF Résolu	Dolbeau-Mistassini	Saguenay - Lac-St-Jean (02)	Produits forestiers Résolu Canada inc., division Dolbeau	2008-04-08	Anciennement Abibow Canada inc.; Exploitation reprise depuis octobre 2012	chimico-thermomécanique	papiers pour usages spéciaux	décanteur, boues activées
PF Résolu	Gatineau	Outaouais (07)	Produits forestiers Résolu Canada inc., division Gatineau	2008-04-07 Modification délivrée le 2013-10-18	Anciennement Abibow Canada inc.; Exploitation interrompue de avril 2010 à mai 2013	thermomécanique	papier journal	décanteur, boues activées (à l'oxygène)

Annexe 1 - Description des fabriques

Nom de l'exploitant	Municipalité	Région administrative	Nom de l'établissement	Attestation d'assainissement (date délivrance)	Commentaire	Procédé	Produit(s)	Système de traitement
PF Résolu	Saguenay	Saguenay - Lac-St-Jean (02)	Produits forestiers Résolu Canada inc., division Kénogami	2008-09-17	Anciennement Abibow Canada inc.	thermomécanique, trituration de pâte kraft	papiers spéciaux	décanteur, boues activées
PF Résolu	Shawinigan	Mauricie (04)	Produits forestiers Résolu Canada inc., division Laurentide	2009-07-22		mécanique sur meule, trituration de pâte kraft, bisulfite haut rendement (> 75 %)	papiers spéciaux supercalandrés	décanteur, réacteurs biologiques séquentiels
SSPM	New Richmond	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine (11)	SSPM New Richmond, L.P. (anciennement : Emballages Smurfit-Stone Canada inc.)	2001-07-31	Exploitation interrompue depuis août 2005. Démantèlement de l'usine en 2011.	kraft (non blanchie)	cartons doublures	étang aéré
Technocell	Drummondville	Centre du Québec (17)	Technocell inc.	2007-09-24		trituration de pâte kraft blanchie	papiers décoratifs	filtres, traitement biologique municipal (étangs aérés)
Tembec	Matane	Bas-St-Laurent (01)	Tembec	2008-01-16		chimico-thermomécanique blanchie	pâte chimico-thermomécanique blanchie	décanteur, boues activées et BIOPAQ IC
Tembec	Témiscaming	Abitibi-Témiscamingue (08)	Tembec, fabrique de pâtes et papiers - Témiscaming	2009-03-13		bisulfite à dissoudre (rendement < 46 %), chimico-thermomécanique blanchie, trituration de pâte achetée ou produite	cartons, pâte à dissoudre et pâte chimico-thermomécanique blanchie	décanteurs, réacteur anaérobie (BIOPAQ IC), boues activées (air enrichi à l'oxygène)
Westrock	La Tuque	Mauricie (04)	La compagnie Rocktenn du Canada inc.	2008-10-30		kraft (non blanchie et blanchie), trituration de fibres recyclées	carton à couverture blanchie et non blanchie	décanteur, boues activées (à l'oxygène)
Westrock	Matane	Bas-St-Laurent (01)	La compagnie Rocktenn du Canada inc.	2008-07-17	Exploitation interrompue en janvier 2012. Usine fermée.	mi-chimique au sulfite neutre, trituration de fibres recyclées	papier cannelé destiné à la fabrication de carton ondulé	décanteur (recirculation des eaux de procédé contaminées)
White Birch	Gatineau (Masson)	Outaouais (07)	Papier Masson Itée	2008-02-01		thermomécanique	papier journal	décanteur, boues activées
White Birch	Québec	Capitale-Nationale (03)	Commandite Stadacona inc.	2008-06-20	Exploitation interrompue de décembre 2011 à août 2012	thermomécanique, désencrage, trituration de fibres recyclées	cartons grossiers, papier journal, papiers spéciaux	décanteur, boues activées (à l'oxygène)
White Birch	Rivière-du-Loup	Bas-St-Laurent (01)	Commandité F.F. Soucy inc.	2007-11-05		thermomécanique	papier journal	décanteur, boues activées

ANNEXE 2

Caractéristiques des rejets liquides à l'environnement

Les **lignes grisées** correspondent à des fabriques qui n'ont pas été en exploitation en 2013

Abréviations, acronymes et symboles			
BPC	Biphényles polychlorés	MES	Matières en suspension
COHA	Composés organiques halogénés adsorbables	mg/l	Milligramme par litre
C₁₀-C₅₀	Hydrocarbures pétroliers	µg/l	Microgramme par litre
D & Fc	Dioxines et furanes chlorés	Min.	Minimum
DBO₅	Demande biologique en oxygène sur cinq jours	Moy.	Moyenne
DCO	Demande chimique en oxygène	N^{bre}	Nombre
EFF	Effluent final	pg/l	Picogramme par litre
EFF-REF	Effluent final d'eau de refroidissement	T	Température
m³/jour	Mètre cube par jour	Uta	Unité de toxicité aiguë
Max.	Maximum		

Annexe 2 - Caractéristiques des rejets liquides à l'environnement

Nom de l'exploitant	Municipalité	Nom de l'effluent	Milieu récepteur	Écoulement	Débit moyen	pH		T (°C)	MES	DBO ₅	DCO	COHA	C ₁₀ -C ₅₀	BPC	D&Fc	Toxicité
				N ^{bre} de jours	m ³ /jour	Min.	Max.	Max.	Moy. (mg/l)	Moy. (mg/l)	Moy. (mg/l)	Moy. (mg/l)	Moy. (mg/l)	Moy. (ug/l)	Moy. (pg/l)	Max. Uta
BP	Pont-Rouge	EFF	Rivière Jacques-Cartier	354	1 219	6,5	8,0	30	50	35	160		0,20			≤1
Cascades Carton plat	East Angus	EFF	Rejet en réseau	365	838	2,0	13,4	54	498	2720	5038		0,24	0,074		
Cascades Carton plat	Saguenay (Jonquière)	EFF	Rivière aux Sables	365	7 025	6,1	7,6	43	35	12	164		0,15	0,001		≤1
Cascades Complexe	Kingsey Falls	EFF	Rivière Nicolet Sud-Ouest	365	5 154	6,6	7,7	37	8	2	94		0,06	0,001		≤1
Cascades Fjordcell	Saguenay (Jonquière)	EFF EFF- REF	Rivière aux Sables	---												
Cascades Lupel	Trois-Rivières	EFF	Fleuve St-Laurent	365	1 136	4,9	9,5	50	46	9	82		0,07			≤1
Cascades Norampac	Témiscouata-sur-le-Lac	EFF	Rivière Cabano	365	8 255	6,4	8,9	43	13	7	117			0,002		2,00
Cascades Papiers fins	Lévis	EFF	Rivière Chaudière	350	1 133	6,3	8,9	36	23	8	193		0,02	0,001		≤1
Cascades Papiers fins	St-Jérôme	EFF	Rivière du Nord	329	6 555	6,1	7,9	34	98	47	268	0,5	0,41		0	1,41
Cascades Tissu	Candiac	EFF	Rejet en réseau	365	2 707	5,8	10,3	49	31	791	1751		0,66	0,019		
Cascades Tissu	Lachute	EFF	Rivière du Nord	365	901	6,5	7,9	39	91	38	263		0,34	0,002		1,30
Cascades Usages Spéciaux	East Angus	EFF-Papeterie EFF-Chaufferie	Rejet en réseau	365	2 766	2,0	12,0	96	553	1235	2864		1,49	0,080		
				365	224	3,5	13,4	87	47	44	87		0,14	0,007		
Domtar	Windsor	EFF	Rivière St-François	362	66 908	0,1	8,3	35	123	25	592	3,8	0,02	0	0,077	≤1
FibreK	St-Félicien	EFF - Mista	Rivière Mistassini	359	54 041	6,1	8,3	34	35	36	783	3,7	0,07		0,032	2,00
		EFF - Ashua	Rivière	5	36 498	7,0	7,9	20	28	38		3,6				
		EFF- REF	Ashuapmushuam	192	28 497	6,1	8,1	64	8	4	36	0,0	0,01		0,917	≤1
Fortress	Baie-James (Lebel-sur-Quévillon)	EFF	Rivière Quévillon	---												
Fortress	Thurso	EFF	Rivière des Outaouais	365	76 501	7,0	9,5	35	29	10	435	1,4	0,40		0	1,41
Glassine	Québec	EFF	Rejet en réseau	365	1 728	6,0	9,4	60	335	168	539		1,23			
Kruger Emballages	Montréal	EFF	Rejet en réseau	365	4 323	5,6	10,1	52	294	1067	2380		4,51			

Annexe 2 - Caractéristiques des rejets liquides à l'environnement

Nom de l'exploitant	Municipalité	Nom de l'effluent	Milieu récepteur	Écoulement	Débit moyen	pH		T (°C)	MES	DBO ₅	DCO	COHA	C ₁₀ -C ₅₀	BPC	D&Fc	Toxicité
				N ^{bre} de jours	m ³ /jour	Min.	Max.	Max.	Moy. (mg/l)	Moy. (mg/l)	Moy. (mg/l)	Moy. (mg/l)	Moy. (mg/l)	Moy. (ug/l)	Moy. (pg/l)	Max. Uta
Kruger Papiers Publication	Sherbrooke (Bromptonville)	EFF	Rivière St-François	365	29 453	6,0	7,6	41	54	19	217		0,27	0,006		≤1
Kruger Papiers Publication	Trois-Rivières	EFF	Fleuve St-Laurent	365	36 996	5,8	9,7	40	8	2	75		0,18			≤1
Kruger Produits	Crabtree	EFF	Rejet en réseau	365	21 778	6,0	8,9		10	7				0,095	1,368	
		EFF-REF		365	19 877	5,9	8,8	38	36	326	775	1,2	0,54			
Kruger Produits	Gatineau	EFF	Rivière des Outaouais	365	15 189	6,0	8,8	43	17	19	86	1,4		0,020	0,089	≤1
Kruger Produits	Sherbrooke (Lennoxville)	EFF	Rivière Massawippi	362	3 861	6,2	8,8	43	36	40	147		0,51	0,041		≤1
Kruger Wayagamack	Trois-Rivières	EFF	Fleuve St-Laurent	365	44 381	6,0	8,8	38	33	7	373	1,7	0,26	0,002	0,089	≤1
		EFF - REF-1	Rivière St-Maurice	365	9 406	6,0	9,2	33	5	5	38	0,0	0,13	0	0,017	≤1
		EFF - REF-5		365	12 227	6,0	9,5	41	3	0	21	0,0	0,10	0,000	0,034	≤1
Matériaux Spécialisés	Louiseville	Aucun effluent	---	---												
MPI	Portneuf	EFF	Rivière Portneuf	364	1 184	6,0	8,5	35	68	43	165		0,27	0,002	0,034	1,17
Papiers Marlboro	Drummondville	EFF	Rejet en réseau	234	282	1,0	14,0	52	83	21	103		0,13	0,001	1,936	
PF Résolu	Alma	EFF	Rivière Petite Décharge	365	42 679	6,3	9,3	35	34	10	253					≤1
PF Résolu	Amos	EFF	Rivière Harricana	365	20 769	6,0	9,4	41	33	13	156					≤1
PF Résolu	Baie-Comeau	EFF	Fleuve St-Laurent	365	61 755	6,4	7,6	36	9	5	100					≤1
PF Résolu	Clermont	EFF - 3	Rivière Malbaie	365	31 111	6,1	8,8	38	25	9	136		0,00			1,32
PF Résolu	Dolbeau-Mistassini	EFF	Rivière Mistassini	365	25 249	6,1	7,3	35	13	5	125		0,00			≤1
PF Résolu	Gatineau	EFF	Rivière des Outaouais	285	46 462	6,1	8,3	38	8	4	63		0,04	0,001		≤1
PF Résolu	Saguenay	EFF	Rivière Saguenay	365	13 611	7,1	9,1	31	22	6	251		0,00			≤1
PF Résolu	Shawinigan	EFF	Rivière St-Maurice	353	25 268	6,1	7,4	39	40	29	886		0,11			≤1
		EFF - REF		350	11 804	6,0	8,0	27	1	1	25		0,02			≤1

Annexe 2 - Caractéristiques des rejets liquides à l'environnement

Nom de l'exploitant	Municipalité	Nom de l'effluent	Milieu récepteur	Écoulement	Débit moyen	pH		T (°C)	MES	DBO ₅	DCO	COHA	C ₁₀ -C ₅₀	BPC	D&Fc	Toxicité
				N ^b re de jours	m ³ /jour	Min.	Max.	Max.	Moy. (mg/l)	Moy. (mg/l)	Moy. (mg/l)	Moy. (mg/l)	Moy. (mg/l)	Moy. (ug/l)	Moy. (pg/l)	Max. Uta
SSPM	New Richmond	EFF	Baie des Chaleurs	---												
Technocell	Drummondville	EFF	Rejet en réseau	343	2 126	5,6	9,5	50	79	15	119		0,20			
Tembec	Matane	EFF	Fleuve St-Laurent	365	23 302	6,8	8,5	37	127	63	972		0,05			3,04
Tembec	Témiscaming	EFF	Rivière des Outaouais	365	82 031	6,7	7,9	39	52	23	925	0,2	0,31		0,008	1,30
		EFF - Nord/Sud		365	63 292	3,9	9,4	38	1	1	19	0,0	0,01		0,041	≤1
		EFF - REF	Ruisseau Gordon	150	3 400	5,8	7,7	32	1	1	18	0,0	0,04		0,027	≤1
Westrock	La Tuque	EFF	Rivière St-Maurice	365	106 631	5,9	7,9	39	16	6	199	1,7		0,002	0,057	1,12
Westrock	Matane	EFF	Fleuve St-Laurent	---												
White Birch	Gatineau (Masson)	EFF	Rivière du Lièvre	365	21 359	6,1	7,6	39	19	10	150		0,17			≤1
White Birch	Québec	EFF	Fleuve St-Laurent	365	53 361	6,0	9,1	38	18	18	155		0,24	0,002	0,045	≤1
White Birch	Rivière-du-Loup	EFF	Rivière du Loup	365	13 600	5,8	9,0	43	73	29	507		0,01			1,22

ANNEXE 3

Charges totales à l'environnement *(rejets liquides)*

Les **lignes grisées** correspondent à des fabriques qui n'ont pas été en exploitation en 2013

Abréviations, acronymes et symboles					
COHA	Composés organiques halogénés adsorbables	kg/an	Kilogramme par an		
DBO₅	Demande biologique en oxygène sur cinq jours	kg/t	Kilogramme par tonne de production		
DCO	Demande chimique en oxygène	m³/an	Mètre cube par an		
EFF	Effluent final	m³/t	Mètre cube par tonne de production		
EFF-REF	Effluent final d'eau de refroidissement	MES	Matières en suspension		

Annexe 3 - Charges totales à l'environnement (rejets liquides)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Nom de l'effluent	Milieu récepteur	Volume		MES		DBO ₅		DCO		COHA	
				m³/an	m³/t	kg/an	kg/t	kg/an	kg/t	kg/an	kg/t	kg/an	kg/t¹
BP	Pont-Rouge	EFF	Rivière Jacques-Cartier	431 511	11,5	22 205	0,59	16 601	0,44	75 452	2,01		
Cascades Carton plat	East Angus	EFF	Rejet en réseau (rivière St-François²)	305 986	4,0	27 948	0,37	118 594	1,57	1 579 685	20,86		
Cascades Carton plat	Saguenay (Jonquière)	EFF	Rivière aux Sables	2 564 006	23,8	95 639	0,89	33 915	0,31	418 160	3,88		
Cascades Complexe	Kingsey Falls	EFF	Rivière Nicolet Sud-Ouest	1 881 168	6,9	14 592	0,05	4 592	0,02	174 658	0,64		
Cascades Fjordcell	Saguenay	EFF EFF- REF	Rivière aux Sables	---									
Cascades Lupel	Trois-Rivières	EFF	Fleuve St-Laurent	414 684	25,2	25 031	1,52	4 939	0,30	43 768	2,66		
Cascades Norampac	Témiscouata-sur-le-Lac	EFF	Rivière Cabano	3 012 988	13,9	38 457	0,18	20 046	0,09	353 684	1,63		
Cascades Papiers fins	Lévis	EFF	Rivière Chaudière	396 421	6,7	8 731	0,15	2 805	0,05	78 937	1,33		
Cascades Papiers fins	St-Jérôme	EFF	Rivière du Nord	2 156 723	22,8	207 340	2,19	100 819	1,07	495 927	5,24	778	0,23
Cascades Tissu	Candiac	EFF	Rejet en réseau (fleuve St-Laurent)²	987 997	18,6	4 541	0,09	114 199	2,15	1 677 136	31,61		
Cascades Tissu	Lachute	EFF	Rivière du Nord	328 913	10,0	29 297	0,89	12 105	0,37	87 231	2,65		
Cascades Usages Spéciaux	East Angus	EFF-Papeterie EFF-Chaufferie	Rejet en réseau (rivière St-François)²	1 091 077	6,9	85 861	0,59	180 039	0,02	3 060 096	0,64		
Domtar	Windsor	EFF	Rivière St-François	24 220 643	38,6	3 022 318	4,81	609 655	0,97	13 869 822	22,10	87 358	0,20
Fibrek	St-Félicien	EFF - Mista	Rivière Mistassini	19 400 670	77,1	551 011	1,82	750 713	2,38	15 584 268	48,39	70 865	0,22
		EFF - Ashua	Rivière	182 490		6 047		6 399		n.m.		75	
		EFF- REF	Ashuapmushuan	5 471 400		32 679		17 447		133 909		147	
Fortress	Baie-James (Lebel-sur-Quévillon)	EFF	Rivière Quévillon	---									
Fortress	Thurso	EFF	Rivière des Outaouais	27 922 996	186,2	775 110	5,17	277 641	1,85	12 514 007	83,43	40 518	0,27
Glassine	Québec	EFF	Rejet en réseau (fleuve St-Laurent)²	630 638	39,7	32 041	2,02	15 806	0,99	362 529	22,80		
Kruger Emballages	Montréal	EFF	Rejet en réseau (fleuve St-Laurent)²	1 577 764	9,7	70 439	0,43	247 665	1,52	3 613 745	22,21		
Kruger Papiers Publication	Sherbrooke (Bromptonville)	EFF	Rivière St-François	10 750 405	35,8	590 807	1,97	203 326	0,68	2 338 404	7,79		

Annexe 3 - Charges totales à l'environnement (rejets liquides)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Nom de l'effluent	Milieu récepteur	Volume		MES		DBO ₅		DCO		COHA	
				m ³ /an	m ³ /t	kg/an	kg/t	kg/an	kg/t	kg/an	kg/t	kg/an	kg/t ¹
Kruger Papiers Publication	Trois-Rivières	EFF	Fleuve St-Laurent	13 503 446	36,9	113 416	0,31	29 385	0,08	1 005 919	2,75		
Kruger Produits	Crabtree	EFF	Rejet en réseau (rivière Ouareau) ²	15 204 055	131,1	34 099	0,29	354 413	3,06	5 630 165	48,54	4 178	0,05
Kruger Produits	Gatineau	EFF	Rivière des Outaouais	5 543 987	67,3	94 433	1,15	101 730	1,24	491 678	5,97	7 359	0,64
Kruger Produits	Sherbrooke (Lennoxville)	EFF	Rivière Massawippi	1 397 603	63,0	48 999	2,21	54 753	2,47	199 328	8,99		
Kruger Wayagamack	Trois-Rivières	EFF	Fleuve St-Laurent	16 199 085		527 851		118 292		6 011 997		27 852	
		EFF - REF-1	Rivière St-Maurice	3 433 220	83,4	18 947	2,0	15 197	0,5	10 358	21,2	0	0,25
		EFF - REF-5		4 462 920		16 927		460		88 556		0	
Matériaux Spécialisés	Louiseville	Aucun effluent	---	0	0,0	0	0,00	0	0,00	0	0,00		
MPI	Portneuf	EFF	Rivière Portneuf	431 038	38,8	29 681	2,67	18 868	1,70	74 916	6,74		
Papiers Marlboro	Drummondville	EFF	Rejet en réseau (rivière St-François) ²	65 948	31,9	862	0,42	215	0,10	6 503	3,14		
PF Résolu	Alma	EFF	Rivière Petite Décharge	15 577 956	47,2	531 324	1,61	150 610	0,46	3 991 386	12,09		
PF Résolu	Amos	EFF	Rivière Harricana	7 580 669	39,1	255 458	1,32	102 992	0,53	1 250 824	6,46		
PF Résolu	Baie-Comeau	EFF	Fleuve St-Laurent	22 540 756	51,0	191 355	0,43	102 782	0,23	2 221 715	5,03		
PF Résolu	Clermont	EFF - 3	Rivière Malbaie	11 355 674	35,9	288 107	0,91	109 023	0,34	1 543 095	4,88		
PF Résolu	Dolbeau-Mistassini	EFF	Rivière Mistassini	9 215 912	74,9	120 877	0,98	45 966	0,37	1 127 715	9,17		
PF Résolu	Gatineau	EFF	Rivière des Outaouais	13 241 585	129,8	117 008	1,15	66 920	0,66	846 165	8,29		
PF Résolu	Saguenay	EFF	Rivière Saguenay	4 968 176	36,8	108 717	0,80	30 593	0,23	1 207 055	8,93		
PF Résolu	Shawinigan	EFF	Rivière St-Maurice	8 919 508	75,8	308 088	1,81	251 241	1,47	7 778 734	45,77		
		EFF - REF		4 131 438		3 456		2 457		101 847			
SSPM	New Richmond	EFF	Baie des Chaleurs	---									
Technocell	Drummondville	EFF	Rejet en réseau (rivière St-François ²)	729 156	29,5	8 959	0,36	1 662	0,07	88 996	3,60		
Tembec	Matane	EFF	Fleuve St-Laurent	8 505 395	33,2	1 105 795	4,31	558 846	2,18	8 522 950	33,23		
Tembec	Témiscaming	EFF	Rivière des Outaouais	29 941 274		1 560 074		695 179		28 289 216		7 159	
		EFF-Nord/Sud	Ruisseau Gordon	23 101 411	105,8	23 585	3,08	21 352	1,42	494 228	56,91	0	0,06
		EFF - REF		510 034		140		124		11 420		0	
Westrock	La Tuque	EFF	Rivière St-Maurice	38 920 416	92,0	631 074	1,49	217 867	0,51	7 750 643	18,32	66 455	0,25
Westrock	Matane	EFF	Fleuve St-Laurent	---									
White Birch	Gatineau (Masson)	EFF	Rivière du Lièvre	4 963 870	20,5	146 625	0,60	77 058	0,32	1 155 240	4,76		
White Birch	Québec	EFF	Fleuve St-Laurent	19 476 920	63,3	353 773	1,15	352 448	1,15	2 929 403	9,52		
White Birch	Rivière-du-Loup	EFF	Rivière du Loup	4 963 870	18,8	361 474	1,37	142 895	0,54	2 475 477	9,38		
Sous-total				392 613 802	53	12 641 198	1,72	6 360 634	0,86	141 766 948	19,2	312 744	0,21

ANNEXE 4

Conformité aux normes quotidiennes du RFPP

(rejets liquides)

Les **lignes grisées** correspondent à des fabriques qui n'ont pas été en exploitation en 2013

Les valeurs non conformes apparaissent en **gras et souligné**

Autres eaux : Les « autres eaux » correspondent à des rejets domestiques ou à des eaux de ruissellement d'aires de stockage.

Abréviations, acronymes et symboles			
BPC	Biphényles polychlorés	mg/l	Milligramme par litre
C₁₀-C₅₀	Hydrocarbures pétroliers	µg/l	Microgramme par litre
D & Fc	Dioxines et furanes chlorés	N^{bre}	Nombre
DBO₅	Demande biologique en oxygène sur cinq jours	pg/l	Picogramme par litre
EFF	Effluent final	T	Température
EFF-REF	Effluent final d'eau de refroidissement	Uta	Unité de toxicité aiguë
MES	Matières en suspension		

Annexe 4 - Conformité aux normes quotidiennes du RFPP (rejets liquides)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Nom de l'effluent	pH				T (°C)		C ₁₀ -C ₅₀		BPC		D & Fc		Toxicité aiguë		Autres eaux				Commentaire
			6,0 ≤ pH ≤ 9,5				< 65°C		≤ 2 mg/l		≤ 3 µg/l		≤ 15 pg/l		Truite ≤ 1 UTa		DBO ₅ ≤ 30 mg/l		MES ≤ 30 mg/l		
			Inférieur à la norme	Respecte la norme	Supérieur à la norme	N ^{bre} de minutes de dépassement	N ^{bre} de jours non-conformes	N ^{bre} de jours d'écoulement	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	
BP	Pont-Rouge	EFF	0	354	0	0	0	354	0	51					0	19					
Cascades Carton plat	East Angus	EFF	---																		Rejet en réseau
Cascades Carton plat	Saguenay (Jonquière)	EFF	0	365	0	0	0	365	0	52					0	13					
Cascades Complexe	Kingsey Falls	EFF	0	365	0	0	0	365	0	52					0	12					
Cascades Fjordcell	Saguenay	EFF EFF- REF	---																		
Cascades Lupel	Trois-Rivières	EFF	<u>1</u>	334	0	<u>25</u>	0	365	0	54					0	13					
Cascades Norampac	Témiscouata-sur -le- Lac	EFF	0	365	0	0	0	365			0	4			<u>2</u>	19					
		EFI - REF							0	51					<u>1</u>	10					
		EFI - Trait. biol.							0	51					<u>2</u>	11					
Cascades Papiers fins	Lévis	EFF	0	350	0	0	0	350	0	51					0	12					
Cascades Papiers fins	St-Jérôme	EFF	0	329	0	0	0	329	<u>1</u>	50			0	4	<u>2</u>	18					
Cascades Tissu	Candiac	EFF	---																		Rejet en réseau
Cascades Tissu	Lachute	EFF	0	365	0	0	0	365	0	52					<u>1</u>	18					
Cascades Usages Spéciaux	East Angus	EFF-Papeterie EFF-Chaufferie	---																		Rejet en réseau
Domtar	Windsor	EFF	0	361	0	0	0	362	0	53	0	1	0	4	0	13	<u>n.m.</u>		<u>n.m.</u>		
Fibrek	St-Félicien	EFF - Mista	0	359	0	0	0	359	0	50			0	4	<u>6</u>	24					
		EFF - Ashua	0	5	0	0	0	5	<u>n.m.</u>						<u>n.m.</u>						
		EFF- REF	0	192	0	0	0	192	0	29			0	3	0	7					
Fortress	Baie-James (Lebel-sur-Quévillon)	EFF	---																		
Fortress	Thurso	EFF	0	365	0	0	0	365	0	53			0	4	<u>1</u>	19					
Glassine	Québec	EFF	---																		Rejet en réseau
Kruger Emballages	Montréal	EFF	---																		Rejet en réseau
Kruger Papiers Publication	Sherbrooke (Bromptonville)	EFF	0	365	0	0	0	365	0	53	0	4			0	12					
Kruger Papiers Publication	Trois-Rivières	EFF	<u>2</u>	363	<u>1</u>	<u>63</u>	0	365	0	51					0	12					
Kruger Produits	Crabtree	EFF	---								0	4	0	4	---				Rejet en réseau		

Annexe 4 - Conformité aux normes quotidiennes du RFPP (rejets liquides)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Nom de l'effluent	pH				T (°C)		C ₁₀ -C ₅₀		BPC		D & Fc		Toxicité aiguë		Autres eaux				Commentaire
			6,0 ≤ pH ≤ 9,5				< 65°C		≤ 2 mg/l		≤ 3 µg/l		≤ 15 pg/l		Truite ≤ 1 UTa		DBO ₅ ≤ 30 mg/l		MES ≤ 30 mg/l		
			Inférieur à la norme	Respecte la norme	Supérieur à la norme	N ^{bre} de minutes de dépassement	N ^{bre} de jours non-conformes	N ^{bre} de jours d'écoulement	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	
Kruger Produits	Gatineau	EFF	0	365	0	0	0	365			0	4	0	4	0	13					
		EFI - REF							0	52					0	13					
		EFI - Trait. biol.							0	52					0	12					
Kruger Produits	Sherbrooke (Lennoxville)	EFF	0	362	0	0	0	362	1	52	0	4			0	13					
Kruger Wayagamack	Trois-Rivières	EFF	0	365	0	0	0	365	0	56	0	4	0	4	0	14					
		EFF- REF-1	0	365	0	0	0	365	0	53	0	4	0	4	0	36					
		EFF- REF-5	0	365	0	0	0	365	0	53	0	4	0	4	0	12					
Matériaux Spécialisés	Louiseville	Aucun effluent	---																		Recirculation complète
MPI	Portneuf	EFF	0	364	0	0	0	364	0	104	0	8			1	6					
Papiers Marlboro	Drummondville	EFF	---																		Rejet en réseau
PF Résolu	Alma	EFF	0	365	0	0	0	365							0	16	n.m.		n.m.		
		EFI - REF							0	52					0	13					
		EFI - Trait. biol.							0	52					0	14					
PF Résolu	Amos	EFF	0	365	0	0	0	365							0	12					
		EFI - REF							0	53					0	12					
		EFI - Trait. biol.							0	53					0	12					
PF Résolu	Baie-Comeau	EFF	0	365	0	0	0	365							0	28					
		EFI - REF							0	53					0	27					
		EFI - Trait. biol.							0	53					0	27					
PF Résolu	Clermont	EFF	0	365	0	0	0	365	0	53					1	19					
PF Résolu	Dolbeau-Mistassini	EFF	0	365	0	0	0	365	0	52					0	15					
PF Résolu	Gatineau	EFF	0	285	0	0	0	285	0	40	0	2			0	15					
PF Résolu	Saguenay	EFF	0	365	0	0	0	365	0	52					0	13					
PF Résolu	Shawinigan	EFF	0	353	0	0	0	353	0	53					0	12					
		EFF- REF	0	350	0	0	0	350	0	50					0	12					
SSPM	New Richmond	EFF	---																		
Technocell	Drummondville	EFF	---																		Rejet en réseau
Tembec	Matane	EFF	0	365	0	0	0	365	0	52					1	16					

Annexe 4 - Conformité aux normes quotidiennes du RFPP (rejets liquides)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Nom de l'effluent	pH				T (°C)		C ₁₀ -C ₅₀		BPC		D & Fc		Toxicité aiguë		Autres eaux				Commentaire
			6,0 ≤ pH ≤ 9,5				< 65°C		≤ 2 mg/l		≤ 3 µg/l		≤ 15 pg/l		Truite ≤ 1 UTa		DBO ₅ ≤ 30 mg/l		MES ≤ 30 mg/l		
			Inférieur à la norme	Respecte la norme	Supérieur à la norme	N ^{bre} de minutes de dépassement	N ^{bre} de jours non-conformes	N ^{bre} de jours d'écoulement	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats			
Tembec	Témiscaming	EFF	0	365	0	0	0	365	0	52			0	4	<u>1</u>	27					
		EFF-Nord/Sud	<u>2</u>	363	0	<u>16</u>	0	365	0	52			0	4	0	12					
		EFF- REF	<u>1</u>	150	0	<u>0</u>	0	150	0	23			0	2	0	6					
Westrock	La Tuque	EFF	<u>1</u>	364	0	<u>70</u>	0	365			0	5			<u>1</u>	26					
		EFI - REF							0	53					0	13					
		EFI - Trait. biol.							0	53	0	5	0	5	0	25					
Westrock	Matane	EFF	---																		
White Birch	Gatineau (Masson)	EFF	0	365	0	0	0	365	0	52					0	15					
White Birch	Québec	EFF	0	365	0	0	0	365	<u>1</u>	56	0	7			0	17					
White Birch	Rivière-du-Loup	EFF	<u>1</u>	364	0	<u>4</u>	0	365	0	52					<u>1</u>	16					
Sous-total			<u>8</u>	12 902	<u>1</u>	<u>178</u>	0	12 940	<u>3</u>	2 236	0	60	0	54	<u>21</u>	771	0	0	0	0	

ANNEXE 5

Conformité aux normes en charge du RFPP

(rejets liquides)

Les **lignes grisées** correspondent à des fabriques qui n'ont pas été en exploitation en 2013

Les valeurs non conformes apparaissent en **gras et souligné**

Abréviations, acronymes et symboles			
COHA	Composés organiques halogénés adsorbables	MES	Matières en suspension
DBO₅	Demande biologique en oxygène sur cinq jours	N^{bre}	Nombre
kg/t	Kilogramme par tonne		

Annexe 5 - Conformité aux normes en charge du RFPP (rejets liquides)

Nom de l'exploitant	Municipalité	MES								DBO ₅								COHA							
		Limite quotidienne				Limite mensuelle				Limite quotidienne				Limite mensuelle				Limite quotidienne				Limite mensuelle			
		Valeur de la norme (kg/t)	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	Rejet total hors norme (tonnes)	Valeur de la norme (kg/t)	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	Rejet total hors norme (tonnes)	Valeur de la norme (kg/t)	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	Rejet total hors norme (tonnes)	Valeur de la norme (kg/t)	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	Rejet total hors norme (tonnes)	Valeur de la norme (kg/t)	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	Rejet total hors norme (tonnes)	Valeur de la norme (kg/t)	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	Rejet total hors norme (tonnes)
BP	Pont-Rouge	14,2	0	354	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	354	0,000	4,5	0	12	0,000								
Cascades Carton plat	East Angus																								
Cascades Carton plat	Saguenay (Jonquière)	14,2	0	364	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	364	0,000	4,5	0	12	0,000								
Cascades Complexe	Kingsey Falls	14,2	0	365	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	365	0,000	4,5	0	12	0,000								
Cascades Fjordcell	Saguenay	---																							
Cascades Lupel	Trois-Rivières	14,2	0	365	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	365	0,000	4,5	0	12	0,000								
Cascades Norampac	Témiscouata-sur-le-Lac	14,2	0	365	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	365	0,000	4,5	0	12	0,000								
Cascades Papiers fins	Lévis	14,2	0	350	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	350	0,000	4,5	0	12	0,000								
Cascades Papiers fins	St-Jérôme	14,2	0	327	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	327	0,000	4,5	0	12	0,000	0,85	0	43	0,000	0,7	0	12	0,000
Cascades Tissu	Candiac																								
Cascades Tissu	Lachute	14,2	0	365	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	365	0,000	4,5	0	12	0,000								
Cascades Usages Spéciaux	East Angus																								
Domtar	Windsor	14,2	0	362	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	362	0,000	4,5	0	12	0,000	0,85	0	51	0,000	0,7	0	12	0,000
Fibrex	St-Félicien	14,2	0	363	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	<u>10</u>	363	<u>6,407</u>	4,5	0	12	0,000	0,85	0	52	0,000	0,7	0	12	0,000
Fortress	Baie-James (Lebel-sur-Quévillon)	---																							
Fortress	Thurso	14,2	<u>5</u>	365	<u>7,580</u>	7,1	0	12	0,000	7,1	1	365	<u>0,296</u>	4,5	0	12	0,000	0,85	0	71	0,000	0,7	0	12	0,000
Glassine	Québec																								
Kruger Emballages	Montréal																								
Kruger Papiers Publication	Sherbrooke (Bromptonville)	14,2	0	365	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	365	0,000	4,5	0	12	0,000								
Kruger Papiers Publication	Trois-Rivières	14,2	0	362	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	362	0,000	4,5	0	12	0,000								
Kruger Produits	Crabtree																								
Kruger Produits	Gatineau	14,2	0	365	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	365	0,000	4,5	0	12	0,000	0,85	0	52	0,000	0,7	0	12	0,000

Annexe 5 - Conformité aux normes en charge du RFPP (rejets liquides)

Nom de l'exploitant	Municipalité	MES								DBO ₅								COHA							
		Limite quotidienne				Limite mensuelle				Limite quotidienne				Limite mensuelle				Limite quotidienne				Limite mensuelle			
		Valeur de la norme (kg/t)	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	Rejet total hors norme (tonnes)	Valeur de la norme (kg/t)	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	Rejet total hors norme (tonnes)	Valeur de la norme (kg/t)	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	Rejet total hors norme (tonnes)	Valeur de la norme (kg/t)	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	Rejet total hors norme (tonnes)	Valeur de la norme (kg/t)	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	Rejet total hors norme (tonnes)	Valeur de la norme (kg/t)	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} total de résultats	Rejet total hors norme (tonnes)
Kruger Produits	Sherbrooke (Lennoxville)	14,2	0	362	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	362	0,000	4,5	0	12	0,000								
Kruger Wayagamack	Trois-Rivières	14,2	0	365	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	365	0,000	4,5	0	12	0,000	0,85	0	49	0,000	0,7	0	12	0,000
Matériaux Spécialisés	Louiseville																								
MPI	Portneuf	14,2	0	364	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	365	0,000	4,5	0	12	0,000								
Papiers Marlboro	Drummondville																								
PF Résolu	Alma	14,2	0	365	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	365	0,000	4,5	0	12	0,000								
PF Résolu	Amos	14,2	0	365	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	365	0,000	4,5	0	12	0,000								
PF Résolu	Baie-Comeau	14,2	0	364	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	364	0,000	4,5	0	12	0,000								
PF Résolu	Clermont	14,2	0	365	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	365	0,000	4,5	0	12	0,000								
PF Résolu	Dolbeau-Mistassini	14,2	0	365	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	365	0,000	4,5	0	12	0,000								
PF Résolu	Gatineau	14,2	0	306	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	<u>1</u>	303	<u>0,260</u>	4,5	0	12	0,000								
PF Résolu	Saguenay	14,2	0	365	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	365	0,000	4,5	0	12	0,000								
PF Résolu	Shawinigan	14,2	0	354	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	354	0,000	4,5	0	12	0,000								
SSPM	New Richmond	---																							
Technocell	Drummondville																								
Tembec	Matane	14,2	0	365	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	<u>3</u>	365	<u>8,393</u>	4,5	0	12	0,000								
Tembec	Témiscaming	14,2 ^a	0	365	0,000	7,1 ^a	0	12	0,000	7,1 ^b	0	365	0,000	4,5 ^b	0	12	0,000	0,85	0	52	0,000	0,7	0	12	0,000
Westrock	La Tuque	14,2	0	365	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	365	0,000	4,5	0	12	0,000	0,85	0	53	0,000	0,7	0	12	0,000
Westrock	Matane	---																							
White Birch	Gatineau (Masson)	14,2	0	365	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	365	0,000	4,5	0	12	0,000								
White Birch	Québec	14,2	0	365	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	365	0,000	4,5	0	12	0,000								
White Birch	Rivière-du-Loup	14,2	0	365	0,000	7,1	0	12	0,000	7,1	0	365	0,000	4,5	0	12	0,000								
Sous total			<u>5</u>	11 167	<u>7,580</u>		0	372	0		<u>15</u>	11 165	<u>15,356</u>		0	372	0		0	423	0		0	96	0

a: À ces normes il faut ajouter les normes quotidiennes et mensuelles applicables à la production de pâtes au bisulfite à dissoudre soit respectivement 24 et 12 kg/t

b: À ces normes il faut ajouter les normes quotidiennes et mensuelles applicables à la production de pâtes au bisulfite à dissoudre soit respectivement 31 et 18 kg/t

ANNEXE 6

Conformité aux exigences de l'attestation d'assainissement

(rejets liquides)

Les **lignes grisées** correspondent à des fabriques qui n'ont pas été en exploitation en 2013

Les valeurs non conformes apparaissent en **gras et souligné**

Abréviations, acronymes et symboles			
AD	Acide déhydroabiétique	MES	Matières en suspension
AR	Acides résiniques	N^{bre}	Nombre
BPC	Biphényles polychlorés	NH₃-N	Azote ammoniacal
Cd	Cadmium	NO₃-NO₂	Nitrates et nitrites
D & Fc	Dioxines et furanes chlorés	PO₄	Phosphore
DBO₅	Demande biologique en oxygène sur cinq jours	SA	Surfactant anionique
Fe	Fer	kg/mois	Kilogramme par mois
H₂S	Sulfure d'hydrogène	V	Vanadium

Annexe 6 - Conformité aux exigences de l'attestation d'assainissement (rejets liquides)

Nom de l'exploitant	Municipalité	MES		DBO ₅		Phosphore total				Toxicité chronique algue		Toxicité chronique méné		BPC		D & Fc		Autres paramètres		
		Norme de rejet		Norme de rejet		Exigence de suivi		Norme de rejet		Exigence de suivi		Exigence de suivi		Exigence de suivi		Exigence de suivi		Exigence de suivi		
		Valeur de la norme (kg/mois)	N ^{bre} de résultats non conformes	Valeur de la norme (kg/mois)	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} de résultats manquants	N ^{bre} de résultats attendus	Valeur de la norme (mg/l)	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} de résultats manquants	N ^{bre} de résultats attendus	N ^{bre} de résultats manquants	N ^{bre} de résultats attendus	N ^{bre} de résultats manquants	N ^{bre} de résultats attendus	N ^{bre} de résultats manquants	N ^{bre} de résultats attendus	Identification (symbole)	N ^{bre} de résultats manquants	N ^{bre} de résultats attendus
BP	Pont-Rouge																			
Cascades Carton plat	East Angus															0	1			
Cascades Carton plat	Saguenay (Jonquière)	56 800	0																	
Cascades Complexe	Kingsey Falls	68 700	0	43 600	0	0	26	2,0	0	0	2									
Cascades Fjordcell	Saguenay	---																		
Cascades Lupel	Trois-Rivières																			
Cascades Norampac	Témiscouata-sur-le-Lac					0	52	2,0	0			0	2	0	4					
Cascades Papiers fins	Lévis			8 900	0	0	7			0	2	0	2							
Cascades Papiers fins	St-Jérôme	86 500	0	30 900	0	0	26	2,0	0	0	2									
Cascades Tissu	Candiac																			
Cascades Tissu	Lachute					0	26	2,0	0											
Cascades Usages Spéciaux	East Angus																			
Domtar	Windsor					0	7			0	4					0	4	H ₂ S	0	4
FibreK	St-Félicien	244 300	0	154 800	0	0	12											AR	0	12
																		AD	0	12

Annexe 6 - Conformité aux exigences de l'attestation d'assainissement (rejets liquides)

Nom de l'exploitant	Municipalité	MES		DBO ₅		Phosphore total				Toxicité chronique algue		Toxicité chronique méné		BPC		D & Fc		Autres paramètres		
		Norme de rejet		Norme de rejet		Exigence de suivi		Norme de rejet		Exigence de suivi		Exigence de suivi		Exigence de suivi		Exigence de suivi		Exigence de suivi		
		Valeur de la norme (kg/mois)	N ^{bre} de résultats non conformes	Valeur de la norme (kg/mois)	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} de résultats manquants	N ^{bre} de résultats attendus	Valeur de la norme (mg/l)	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} de résultats manquants	N ^{bre} de résultats attendus	N ^{bre} de résultats manquants	N ^{bre} de résultats attendus	N ^{bre} de résultats manquants	N ^{bre} de résultats attendus	N ^{bre} de résultats manquants	N ^{bre} de résultats attendus	Identification (symbole)	N ^{bre} de résultats manquants	N ^{bre} de résultats attendus
Fortress	Baie-James (Lebel-sur-Quévillon)	---																		
Fortress	Thurso					0	7													
Glassine	Québec																			
Kruger Emballages	Montréal																			
Kruger Papiers Publication	Sherbrooke (Bromptonville)					0	52	1,8	0											
Kruger Papiers Publication	Trois-Rivières																			
Kruger Produits	Crabtree																			
Kruger Produits	Gatineau																			
Kruger Produits	Sherbrooke (Lennoxville)					0	10							0	4	0	2			
Kruger Wayagamack	Trois-Rivières													0	4					
Matériaux Spécialisés	Louiseville																			
MPI	Portneuf					0	52			0	2					0	2	SA	<u>1</u>	2
																		NO ₃ - NO ₂	0	52
																		NH ₃ -N	0	52
																		PO ₄	0	52
Papiers Marlboro	Drummondville													0	3	0	2			
PF Résolu	Alma	143 000	0			0	26	4,1	0	0	4									
PF Résolu	Amos					0	12													

Annexe 6 - Conformité aux exigences de l'attestation d'assainissement (rejets liquides)

Nom de l'exploitant	Municipalité	MES		DBO ₅		Phosphore total				Toxicité chronique algue		Toxicité chronique méné		BPC		D & Fc		Autres paramètres		
		Norme de rejet		Norme de rejet		Exigence de suivi		Norme de rejet		Exigence de suivi		Exigence de suivi		Exigence de suivi		Exigence de suivi		Exigence de suivi		
		Valeur de la norme (kg/mois)	N ^{bre} de résultats non conformes	Valeur de la norme (kg/mois)	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} de résultats manquants	N ^{bre} de résultats attendus	Valeur de la norme (mg/l)	N ^{bre} de résultats non conformes	N ^{bre} de résultats manquants	N ^{bre} de résultats attendus	N ^{bre} de résultats manquants	N ^{bre} de résultats attendus	N ^{bre} de résultats manquants	N ^{bre} de résultats attendus	N ^{bre} de résultats manquants	N ^{bre} de résultats attendus	Identification (symbole)	N ^{bre} de résultats manquants	N ^{bre} de résultats attendus
PF Résolu	Baie-Comeau																			
PF Résolu	Clermont	234 627	0	148 707	0	0	26													
PF Résolu	Dolbeau-Mistassini	116 200	0	46 800	0													Cd	0	12
																		V	0	12
PF Résolu	Gatineau					0	7	1,8	0											
PF Résolu	Saguenay									0	2									
PF Résolu	Shawinigan																			
SSPM	New Richmond	---																		
Technocell	Drummondville																			
Tembec	Matane									0	4									
Tembec	Témiscaming	487 700	0	472 800	0															
Westrock	LaTuque																			
Westrock	Matane	---																		
White Birch	Gatineau (Masson)																			
White Birch	Québec															0	4			
White Birch	Rivière-du-Loup					0	22	3,7	0	0	2							Cd	0	11
																		Fe	0	11
Sous-total			0		0	0	370		0	0	24	0	4	0	15	0	15		1	232

ANNEXE 7

Quantité de contaminants émis dans l'atmosphère

Les **lignes grisées** correspondent à des fabriques qui n'ont pas été en exploitation en 2013

Abréviations, acronymes et symboles	
kg	Kilogrammes

Annexe 7 - Quantités de contaminants émis dans l'atmosphère

Nom de l'exploitant	Municipalité	Dioxyde de soufre (SO ₂)	Oxydes d'azote (NOX)	Particules totales (PM)	Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)	Soufres réduits totaux (SRT)
		kg	kg	kg	kg	kg
BP	Pont-Rouge			36 447		
Cascades Carton plat	East Angus					
Cascades Carton plat	Saguenay (Jonquière)		61 831	44 736		
Cascades Complexe	Kingsey Falls		91 315			
Cascades Fjordcell	Saguenay					
Cascades Lupel	Trois-Rivières		11 789	14 842		
Cascades Norampac	Témiscouata-sur-le-Lac	193 447	139 283	30 634	955	
Cascades Papiers fins	Lévis					
Cascades Papiers fins	St-Jérôme	20 352	51 265			
Cascades Tissu	Candiac		36 766			
Cascades Tissu	Lachute					
Cascades Usages Spéciaux	East Angus	30 766	160 073	145 870		
Domtar	Windsor	50 044	1 183 781	230 487	176	78 031
Fibrek	St-Félicien	102 593	560 022	710 248	200	37 285
Fortress	Baie-James (Lebel-sur-Quévillon)					
Fortress	Thurso	1 216 183	548 607	517 267	101	34 905
Glassine	Québec					
Kruger Emballages	Montréal		34 070			
Kruger Papiers Publication	Sherbrooke (Bromptonville)	12 914	9 231	1 748		
Kruger Papiers Publication	Trois-Rivières	50 243	166 765	37 330	385	
Kruger Produits	Crabtree		69 902			
Kruger Produits	Gatineau		63 684			
Kruger Produits	Sherbrooke (Lennoxville)		12 083			
Kruger Wayagamack	Trois-Rivières	54 192	255 053	166 976	51	8 630
Matériaux Spécialisés	Louiseville		1 610	3 085	4 509	
MPI	Portneuf					
Papiers Marlboro	Drummondville					
PF Résolu	Alma	3 982	109 502	53 051		
PF Résolu	Amos	24 250	280 390	5 980		

Annexe 7 - Quantités de contaminants émis dans l'atmosphère

Nom de l'exploitant	Municipalité	Dioxyde de soufre (SO ₂)	Oxydes d'azote (NOX)	Particules totales (PM)	Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)	Soufres réduits totaux (SRT)
		kg	kg	kg	kg	kg
PF Résolu	Baie-Comeau	60 258	305 926	241 917		
PF Résolu	Clermont	99 200	68 860	8 920		
PF Résolu	Dolbeau-Mistassini	128 681	66 192	116 211		
PF Résolu	Gatineau	4 381	188 670	35 820		
PF Résolu	Saguenay		23 805			
PF Résolu	Shawinigan		159 772	117 779		
SSPM	New Richmond					
Technocell	Drummondville		62 253			
Tembec	Matane	77	13 880	89 970		
Tembec	Témiscaming	545 600	857 200	798 000		
Westrock	La Tuque	529 418	544 130	107 557	214	66 435
Westrock	Matane					
White Birch	Gatineau (Masson)	6 862	12 010	1 650		
White Birch	Québec	6 739	291 754	85 158		
White Birch	Rivière-du-Loup	28 559	103 246	35 427		
Sous total		3 168 741	6 544 720	3 637 110	6 591	225 286

ANNEXE 8

Gestion des matières résiduelles de fabrique *(conformité au RFPP)*

Les **lignes grisées** correspondent à des fabriques qui n'ont pas été en exploitation en 2013

Abréviations, acronymes et symboles			
LET	Lieu d'enfouissement technique	s. o.	Sans objet
n. m.	Non mesuré (aurait dû l'être)	t/an	Tonne par an
RFPP	Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers		

Note : Dans le cas de l'enfouissement dans un LET, il n'y a pas de norme de siccité dans le RFPP, mais un suivi est requis. Il ne s'agit donc pas de non-conformité au sens du RFPP. Les normes de siccité apparaissent dans le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR).

Annexe 8 - Gestion des matières résiduelles de fabrique (conformité au RFPP)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Type de matière résiduelle	Enfouissement						Combustion et valorisation énergétique	Compostage	Épandage	Autres modes	Proportion non-enfouies (%)	Sous-total		
			Enfouissement (RFPP)				Enfouissement (LET)							Proportion enfouies (%)	Quantité produite (tonnes)	Proportion de toutes les matières résiduelles (%)
			Siccité			Tonnage (t/an)	Siccité	Tonnage (t/an)								
			Norme (%)	Moyenne mesurée (%)	N ^{bre} de mesure(s) non conforme(s)											
BP	Pont-Rouge	Écorces et résidus de bois Boues mélangées Autres matières résiduelles					<u>n.m.</u>	899	13,9	1 390 4 170			86,1	6 459	0,3	
Cascades Carton plat	East Angus	Rebuts de pâtes, de papiers et de carton Écorces et résidus de bois Boues de désencrage Cendres Autres matières résiduelles	≥ 25	s.o.		11 573			57,6	44 8 722			42,4	20 674	0,9	
			≥ 25	<u>n.m.</u>	<u>n.m.</u>	273										
			≥ 25	<u>n.m.</u>	<u>n.m.</u>	61	<u>n.m.</u>	1								
Cascades Carton plat	Saguenay (Jonquière)	Boues mélangées Cendres	≥ 25	s.o.		631			2,4	25 598			97,6	26 229	1,2	
Cascades Complexe	Kingsey Falls	Résidus de trituration Boues mélangées Boues de désencrage	≥ 25	s.o		31 897	s.o.	715	36,0	4 112 16 445	4 268 30	1 798 21 631	64,0	90 588	4,1	
Cascades Fjordcell	Saguenay															
Cascades Lupel	Trois-Rivières	Rebuts de pâtes, de papiers et de carton Boues primaires Cendres	≥ 25	s.o.		1 053			82,2	400			17,8	2 253	0,1	
			≥ 25	80	0	800										
Cascades Norampac	Témiscouata-sur-le-Lac	Écorces et résidus de bois Résidus de trituration Boues biologiques Boues mélangées Cendres Autres matières résiduelles	≥ 25	s.o.		142	<u>n.m.</u>	6	17,6	17 533	146	1 113 35	82,4	30 329	1,4	
			≥ 25	s.o.		3 606	<u>n.m.</u>	389								
			≥ 25	<u>n.m.</u>		577										
			≥ 25	s.o.		20										
							<u>n.m.</u>	602								
Cascades Papiers Fins	Lévis	Boues mélangées Boues de désencrage Autres matières résiduelles	≥ 25	32,1	0	3 760	31,9	247	7,0	14 341 36 127	2 993		93,0	57 468	2,6	
Cascades Papiers Fins	St-Jérôme	Résidus alcalins, extinctions de la chaux et boues de caustification Autres matières résiduelles					<u>n.m.</u>	211	51,8	196			48,2	407	0,0	
Cascades Tissu	Lachute	Boues mélangées Résidus de trituration Autres matières résiduelles					s.o.	1 418	14,2	8 959			85,8	10 439	0,5	
							<u>n.m.</u>	63								
Cascades Tissu	Candiac	Boues mélangées							0,0	11 126	29 050	2 959	100,0	43 135	1,9	

Annexe 8 - Gestion des matières résiduelles de fabrique (conformité au RFPP)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Type de matière résiduelle	Enfouissement						Combustion et valorisation énergétique	Compostage	Épandage	Autres modes	Proportion non-enfouies (%)	Sous-total		
			Enfouissement (RFPP)				Enfouissement (LET)							Proportion enfouies (%)	Quantité produite (tonnes)	Proportion de toutes les matières résiduelles (%)
			Siccité			Tonnage (t/an)	Siccité	Tonnage (t/an)								
			Norme (%)	Moyenne mesurée (%)	N ^b re de mesure(s) non conforme(s)		Moyenne mesurée (%)									
Cascades Usages Spéciaux	East Angus	Écorces et résidus de bois							28				4,1	5 967	0,3	
		Rebuts de pâtes, de papiers et de carton	≥ 25	32,7	5	1 539			219							
		Cendres	≥ 25	90	0	3 242										
		Autres matières résiduelles	≥ 25	n.m.	n.m.	926	n.m.	13								
Domtar	Windsor	Écorces et résidus de bois	≥ 25	s.o.		1 430			240 638				91,0	350 628	15,8	
		Rebuts de pâtes, de papiers et de carton								6 545						
		Cendres	≥ 25	55,6	0	17 978				38						
		Boues primaires							4 643							
		Boues mélangées						25 716	15 634	13 606						
		Lies de liqueurs vertes	≥ 25	50,9	0	10 446										
FibreK	St-Félicien	Résidus alcalins, extinctions de la chaux et boues de caustification	≥ 55	82,8	0	1 811				7 606	4 537		88,8	51 799	2,3	
		Écorces et résidus de bois								19 620						
		Cendres								1 355						
		Boues primaires														
		Boues biologiques							19 667							
		Boues de caustification	≥ 55	55	0	923		11,2		4 782						
Fortress	Baie-James (Lebel-sur-Quévillon)	Lies de liqueurs vertes	≥ 25	41,8	0	2 473										
		Résidus alcalins, extinctions de la chaux et boues de caustification	≥ 55	81,9	0	1 237				551						
		Autres matières résiduelles	≥ 25	72,3	0	1 191										
		Boues de caustification				8										
		Écorces et résidus de bois	≥ 25	s.o.		2 605			34 929							
		Cendres	≥ 25	93,8	0	4 568										
Fortress	Thurso	Boues de caustification	≥ 55	80,8	0	4 340							36,9	94 680	4,3	
		Boues mélangées	≥ 25	23,9	34	43 455										
		Lies de liqueurs vertes	≥ 25	38	0	3 813		63,1								
		Autres matières résiduelles	≥ 25	75	0	14										
		Résidus alcalins, extinctions de la chaux et boues de caustification	≥ 55	79,7	0	956										
		Glassine	Québec	Rebuts de pâtes, de papiers et de carton						0,0	38					

Annexe 8 - Gestion des matières résiduelles de fabrique (conformité au RFPP)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Type de matière résiduelle	Enfouissement						Combustion et valorisation énergétique	Compostage	Épandage	Autres modes	Proportion non-enfouies (%)	Sous-total		
			Enfouissement (RFPP)				Enfouissement (LET)							Proportion enfouies (%)	Quantité produite (tonnes)	Proportion de toutes les matières résiduelles (%)
			Siccité			Tonnage (t/an)	Siccité	Tonnage (t/an)								
			Norme (%)	Moyenne mesurée (%)	N ^{bre} de mesure(s) non conforme(s)											
Kruger Emballages	Montréal	Résidus de trituration	≥ 25	s.o.		10 463	s.o.	850	52,1	8 094	2 309		47,9	21 716	1,0	
Kruger Papiers Publication	Trois-Rivières	Rebuts de pâtes, de papiers et de carton	≥ 25	57,7	1	8 208			31,9		130		68,1	58 282	2,6	
		Cendres	≥ 25	41,1	0	10 325	40,3	620		38 999						
		Boues mélangées	≥ 25	41,1	0	10 325	40,3	620								
Kruger Papiers Publication	Sherbrooke (Bromptonville)	Résidus de trituration	≥ 25	s.o.		11 297			19,8		23 643		80,2	120 763	5,4	
		Cendres	≥ 25	70,5	0	12 572				36 949						
		Boues de désencrage								36 302						
		Boues mélangées														
Kruger Produits	Crabtree	Rebuts de pâtes, de papiers et de carton					s.o.	732					86,6	90 126	4,1	
		Résidus de trituration					s.o.	11 364	13,4							
		Boues mélangées								55 081	17 217	5 731				
Kruger Produits	Gatineau	Rebuts de pâtes, de papiers et de carton					s.o.	935					86,0	7 009	0,3	
		Boues primaires					28,1	47	14,0		6 027					
Kruger Produits	Sherbrooke (Lennoxville)	Rebuts de pâtes, de papiers et de carton					s.o.	158					93,7	2 497	0,1	
		Boues primaires							6,3	2 339						
Kruger Wayagamack	Trois-Rivières	Écorces et résidus de bois	≥ 25	s.o.		92				11 317						
		Rebuts de pâtes, de papiers et de carton	≥ 25	30,8	2	18 742			44,7		26 667	101	55,3	69 077	3,1	
		Boues mélangées	≥ 55	84,6	0	11 006										
		Boues de caustification	≥ 25	70	0	1 025										
		Autres matières résiduelles	≥ 25	70	0	1 025					127					
Matériaux Spécialisés	Louiseville	Autres matières résiduelles					79	205	100,0				0,0	205	0,0	
MPI	Portneuf	Rebuts de pâtes, de papiers et de carton								105						
		Écorces et résidus de bois							0,0							
		Boues primaires									4 413		100,0	4 519	0,2	
		Autres matières résiduelles														
Papiers Marlboro	Drummondville	Autres matières résiduelles	≥ 25	n.m.	n.m.	9	n.m.	3	100,0				0,0	12	0,0	
PF Résolu	Alma	Écorces et résidus de bois	≥ 25	s.o.		233				5 564		1 892				
		Cendres	≥ 25	88	0	612							13,1	88 438	4,0	
		Résidus de trituration														
		Autres matières résiduelles	≥ 25	32,5	0	327										
		Boues mélangées	≥ 25	26	0	75 672					4 084	55				
PF Résolu	Amos	Rebuts de pâtes, de papiers et de carton	≥ 25	49,8	0	11 705			46,7			5	53,3	48 388	2,2	
		Cendres	≥ 25	26,9	14	10 888				13 905		11 886				
		Boues mélangées	≥ 25	26,9	14	10 888										

Annexe 8 - Gestion des matières résiduelles de fabrique (conformité au RFPP)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Type de matière résiduelle	Enfouissement						Combustion et valorisation énergétique	Compostage	Épandage	Autres modes	Proportion non-enfouies (%)	Sous-total		
			Enfouissement (RFPP)				Enfouissement (LET)							Proportion enfouies (%)	Quantité produite (tonnes)	Proportion de toutes les matières résiduelles (%)
			Siccité			Tonnage (t/an)	Siccité									
			Norme (%)	Moyenne mesurée (%)	N ^{bre} de mesure(s) non conforme(s)		Moyenne mesurée (%)	Tonnage (t/an)								
PF Résolu	Baie-Comeau	Cendres Boues mélangées	≥ 25	s.o.		7 994		2 052		27,5	45		72,5	84 818	3,8	
			≥ 25	42,1	0	12 081		42,1	1 214		61 432					
PF Résolu	Clermont	Écorces et résidus de bois Boues primaires Boues mélangées Boues biologiques Cendres								1,3	1 467 7 093		98,7	18 832	0,8	
											92 110					
								s.o.	247		482					
PF Résolu	Dolbeau-Mistassini	Cendres Écorces et résidus de bois Boues biologiques Boues mélangées	≥ 25	s.o.		15 564				61,1	1 515		38,9	28 800	1,3	
			≥ 25			244					570					
			≥ 25	30,4	0	1 770					9 118					
PF Résolu	Gatineau	Écorces et résidus de bois Cendres Boues primaires Boues mélangées Autres matières résiduelles								0,0	15 298		100,0	42 688	1,9	
											1 177					
											26 213					
PF Résolu	Saguenay	Écorces et résidus de bois Boues mélangées	≥ 25	s.o.		37		s.o.	165	8,1	2 249		91,9	10 519	0,5	
			≥ 25	33,6	0	622		33,75	28		7 417					
PF Résolu	Shawinigan	Écorces et résidus de bois Rebuts de pâtes, de papiers et de carton Cendres Boues mélangées Autres matières résiduelles	≥ 25	s.o.		337				21,4	39 263		78,6	85 164	3,8	
			≥ 25	45,4	0	1 336					27 680					
			≥ 25	32,3	0	14 288										
			≥ 25	67	0	2 260										
SSPM	New Richmond															
Technocell	Drummondville	Boues primaires Autres matières résiduelles						95	247	30,0	577		70,0	824	0,0	
Tembec	Témiscaming	Écorces et résidus de bois Rebuts de pâtes, de papiers et de carton Cendres Boues mélangées Autres matières résiduelles	≥ 25	s.o.		2 112				18,8	190 777		81,2	387 674	17,4	
			≥ 25	s.o.		11 399					123 987					
			≥ 25	32	0	56 987										
			≥ 25	41,1	0	2 412										
Tembec	Matane	Écorces et résidus de bois Boues mélangées	≥ 25	s.o.		6 629				100			0	80 840	4	
			≥ 25	27,5	0	74 211										
Westrock	La Tuque	Écorces et résidus de bois Boues mélangées Boues de caustification Autres matières résiduelles	≥ 25	s.o.		7 769				27,4	44 179 2 353		72,6	64 112	2,9	
			≥ 25	30,7	0	395										
			≥ 55	79,3	0	5 169										
			≥ 25	85	0	4 171	85	76								

Annexe 8 - Gestion des matières résiduelles de fabrique (conformité au RFPP)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Type de matière résiduelle	Enfouissement					Combustion et valorisation énergétique	Compostage	Épandage	Autres modes	Proportion non-enfouies (%)	Sous-total		
			Enfouissement (RFPP)			Enfouissement (LET)							Proportion enfouies (%)	Quantité produite (tonnes)	Proportion de toutes les matières résiduelles (%)
			Siccité		Tonnage (t/an)	Siccité	Tonnage (t/an)								
			Norme (%)	Moyenne mesurée (%)											
Westrock	Matane	Résidus de trituration Cendres												0	
White Birch	Gatineau (Masson)	Écorces et résidus de bois Rebuts de pâtes, de papiers et de carton Boues mélangées	≥ 25	s.o.	123				8 791				99,0	48 522	2,2
			≥ 25	s.o.	342	s.o.	28	1,0	2 699						
									36 539						
White Birch	Québec	Écorces et résidus de bois Boues mélangées Cendres Autres matières résiduelles						3,6	2 548 32 386 2 301 9 602 3 479				96,4	52 213	2,3
			≥ 25	<u>n.m.</u>	<u>n.m.</u>	1 475	<u>n.m.</u>	422							
White Birch	Rivière-du-Loup	Écorces et résidus de bois Cendres Boues mélangées Autres matières résiduelles				68,6 162		1,0	4 027 7 227 1 291 2 671 105				99,0	15 483	0,7
Sous-total			56	570 270	24 118		26,7%	1 066 587	8 531	350 025	203 090	73,3%	2 222 622	100	

ANNEXE 9

Aires de stockage et d'entreposage

(conformité au RFPP)

Les **lignes grisées** correspondent à des fabriques qui n'ont pas été en exploitation en 2013

Abréviations, acronymes et symboles			
art.	Article du RFPP	RFPP	Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers
c.	Conforme	s.o.	Sans objet
<u>n. c.</u>	Non-conforme	t. e. p.	Traitement avec les eaux de procédé

Note : Certaines aires de stockage ne sont pas assujetties aux normes (aires implantées avant 1992). Toutefois, si elles respectent ces normes, elles sont déclarées conformes (c.), car elles devront continuer de les respecter lors d'un éventuel agrandissement. Cependant, advenant que ces aires ne respectent pas les normes ou que l'information ne soit pas disponible, la mention non applicable (n/a) apparaît.

Annexe 9 - Aires de stockage et d'entreposage (conformité au RFPP)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Type d'aire	Matière stockée ou entreposée	Respect normes d'aménagement				Respect normes rejets	Traitement des eaux usées	<u>Commentaire</u>
		Stockage		Localisation	Drainage eaux de ruissellement	Étanchéité	Captage eaux contaminées			
		Entreposage		art. 51	art. 52	art. 53	art. 53	art. 53		
				art. 126a	art. 126b	art. 128a	art. 128b	art. 104		
BP	Pont-Rouge	Stockage	Planures, sciures et vieux papiers	c.	s.o.	c.	s.o.	s.o.	aucun	Stockage de vieux papiers abandonnés en 2010. Aire de stockage à plus de 60 mètres du cours d'eau. Aire asphaltée, aucune gestion des eaux de ruissellement et les eaux qui proviennent de l'aire sont rejetées à l'environnement.
		Entreposage	Boues	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
Cascades Carton Plat	East Angus	Aucune								
Cascades Carton Plat	Saguenay (Jonquière)	Stockage	Copeaux et planures	s.o.	s.o.	c.	s.o.	s.o.	aucun	
		Entreposage	Écorces de scierie	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
Cascades Complexe	Kingsey Falls	Stockage	Papiers et cartons Norampac	s.o.	s.o.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Stockage	Papiers et cartons Cascades Tissus	s.o.	s.o.	c.	s.o.	s.o.	aucun	
		Stockage	Papiers et cartons Papiers Kingsey	s.o.	s.o.	c.	s.o.	s.o.	aucun	
		Entreposage	Matières résiduelles de fabrique	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
Cascades Fjordcell	Saguenay	Entreposage	Lies de liqueur verte	c.	c.	c.	c.	s.o.	aucun	
		Entreposage	Boues de chaux	c.	c.	c.	c.	s.o.	aucun	
Cascades Lupel	Trois-Rivières	Entreposage	Écorces et résidus de bois achetés	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	aucun	
		Entreposage	Boues de traitement	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
Cascades Norampac	Témiscouata-sur-le-Lac	Stockage	Copeaux	c.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	aucun	
		Stockage	Billes de bois	c.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	aucun	
		Stockage	Ballots papiers et cartons	c.	s.o.	c.	s.o.	s.o.	aucun	
		Stockage	Résidus de scierie	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Cendres	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
Cascades Papiers Fins	Lévis	Entreposage	Boues mélangées	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
Cascades Papiers Fins	St-Jérôme	Aucune								
Cascades Tissu	Candiac	Aucune								

Annexe 9 - Aires de stockage et d'entreposage (conformité au RFPP)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Type d'aire	Matière stockée ou entreposée	Respect normes d'aménagement				Respect normes rejets	Traitement des eaux usées	Commentaire
				Localisation	Drainage eaux de ruissellement	Étanchéité	Captage eaux contaminées			
		Stockage		art. 51	art. 52	art. 53	art. 53	art. 53		
		Entreposage		art. 126a	art. 126b	art. 128a	art. 128b	art. 104		
Cascades Tissu	Lachute	Aucune								
Cascades Usages Spéciaux	East Angus	Stockage	Écorces et résidus de bois	s.o.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Boues	s.o.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
Domtar	Windsor	Stockage	Billes et copeaux	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Écorces	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Boues de traitement	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
FibreK	St-Félicien	Stockage	Copeaux	c.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	aucun	1) aucun rejet à l'extérieur de l'aire.
		Entreposage	Boues de chaux	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Boues biologiques	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Résidus de tamis	c.	c.	c.	c.	s.o.	aucun (1)	
		Entreposage	Matières résiduelles de fabrique	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Écorces de scierie	c.	c.	c.	c.	s.o.	aucun (1)	
Fortress	Baie-James (Lebel-sur-Quévillon)	Stockage	Copeaux	c.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Écorces et résidus de bois	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Boues de traitement	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
Fortress	Thurso	Stockage	Copeaux	c.	s.o.	c.	s.o.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Écorces	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
Glassine	Québec	Aucune								
Kruger Emballages	Montréal	Stockage	Ballots papiers et cartons	c.	s.o.	c.	s.o.	s.o.	réseau	
Kruger Papiers Publication	Sherbrooke (Bromptonville)	Stockage	Copeaux	c.	s.o.	c.	s.o.	s.o.	aucun	Site d'entreposage de boue de désencrage établi à même le site d'enfouissement.
		Entreposage	Boue de désencrage	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	

Annexe 9 - Aires de stockage et d'entreposage (conformité au RFPP)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Type d'aire	Matière stockée ou entreposée	Respect normes d'aménagement				Respect normes rejets	Traitement des eaux usées	<u>Commentaire</u>
		Stockage		Localisation	Drainage eaux de ruissellement	Étanchéité	Captage eaux contaminées			
		Entreposage		art. 51	art. 52	art. 53	art. 53			
				art. 126a	art. 126b	art. 128a	art. 128b	art. 104		
Kruger Papiers Publication	Trois-Rivières	Stockage	Copeaux	c.	s.o.	c.	s.o.	s.o.	t.e.p.	Il n'y a plus de stockage de billes car il n'y a plus de fabrication de pâte mécanique sur meule. Kruger a réalisé des travaux correcteurs le 22 juillet 2011 concernant l'entreposage de ses boues.
		Stockage	Billes de bois	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Boues de traitement	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
Kruger Produits	Crabtree	Entreposage	Matières résiduelles de fabrique	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	t.e.p.	
Kruger Produits	Gatineau	Aucune								
Kruger Produits	Sherbrooke (Lennoxville)	Aucune								
Kruger Wayagamack	Trois-Rivières	Stockage	Billes bois mou (pâte)	c.	s.o.	s.o.	c.	s.o.	t.e.p.	Non utilisé en 2010 et 2011.
		Stockage	Billes bois mou (Île Caron)	s.o.	c.	s.o.	c.	s.o.	infiltration	
		Stockage	Billes bois mou (non asphalté)	n.c.	c.	s.o.	c.	s.o.	infiltration	
		Stockage	Copeaux bois mou	c.	s.o.	s.o.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Écorces	s.o.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Boues primaires et biologiques	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Nœuds	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Boues de caustification	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
Matériaux Spécialisés	Louiseville	Stockage	Copeaux	n.c. (5)	c.	c.	c.	s.o.	aucun (1)	5) des mesures sont en place pour prévenir le rejet d'eaux usées dans l'environnement (aire étanche et endiguée, aucun rejet à l'extérieur de l'aire).
MPI	Portneuf	Entreposage	Matières résiduelles de fabrique	c. (3)	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	3) même si l'aire ne respecte pas les normes de localisation de 60 m d'un cours d'eau, elle est considérée conforme car des infrastructures empêchent les eaux de lixiviation de se rejeter au cours d'eau.

Annexe 9 - Aires de stockage et d'entreposage (conformité au RFPP)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Type d'aire	Matière stockée ou entreposée	Respect normes d'aménagement				Respect normes rejets	Traitement des eaux usées	<u>Commentaire</u>
		Stockage		Localisation	Drainage eaux de ruissellement	Étanchéité	Captage eaux contaminées			
		Entreposage		art. 51	art. 52	art. 53	art. 53	art. 53		
				art. 126a	art. 126b	art. 128a	art. 128b	art. 104		
Papiers Marlboro	Drummondville	Aucune								
PF Résolu	Alma	Stockage	Copeaux	c.	s.o.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Résidus dégrilleur	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Résidus scierie	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
PF Résolu	Amos	Stockage	Copeaux	c.	s.o.	c.	s.o.	s.o.	t.e.p.	
		Stockage	Résidus de bois de scieries	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Boues primaires et biologiques	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
PF Résolu	Baie-Comeau	Stockage	Copeaux	c. (7)	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	7) Aire autorisée à moins de 60 m d'un cours d'eau qui est canalisé sur toute la longueur de l'aire.
		Entreposage	Boues traitement et écorces scierie	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
PF Résolu	Clermont	Stockage	Copeaux	c.	s.o.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Matières résiduelles de fabrique	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
PF Résolu	Dolbeau-Mistassini	Stockage	Copeaux	c.	s.o.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Écorces de scierie	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
PF Résolu	Gatineau	Stockage	Copeaux	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Écorces et rejets des tamis	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
PF Résolu	Saguenay	Stockage	Copeaux	n.c. (8)	s.o.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	8) Un certificat d'autorisation a été délivré relativement à la construction d'un entrepôt pour stocker les copeaux.
		Entreposage	Boues de traitement	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
PF Résolu	Shawinigan	Entreposage	Boues de traitement	s.o.	s.o.	c.	s.o.	s.o.	t.e.p.	Les boues déshydratées sont directement entreposées dans des remorques pour leur transport, à l'abri.
		Stockage	Billes bois résineux	s.o.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	Le stockage des billes de bois a lieu à moins de 60 mètres de la rivière St-Maurice.
Technocell	Drummondville	Aucune								

Annexe 9 - Aires de stockage et d'entreposage (conformité au RFPP)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Type d'aire	Matière stockée ou entreposée	Respect normes d'aménagement				Respect normes rejets	Traitement des eaux usées	<u>Commentaire</u>
				Localisation	Drainage eaux de ruissellement	Étanchéité	Captage eaux contaminées			
		Stockage		art. 51	art. 52	art. 53	art. 53	art. 53		
		Entreposage		art. 126a	art. 126b	art. 128a	art. 128b	art. 104		
Tembec	Matane	Stockage	Copeaux	c.	s.o.	c.	s.o.	s.o.	aucun (1)	1) aucun rejet à l'extérieur de l'aire.
		Entreposage	Rebuts de copeaux	c.	c.	c.	c.	s.o.	aucun (1)	1) aucun rejet à l'extérieur de l'aire.
Tembec	Témiscaming	Stockage	Copeaux	c.	s.o.	c.	s.o.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Boues primaires et biologiques	c.	c.	c.	c.	s.o.	aucun (1)	1) Aucun rejet à l'extérieur de l'aire (temps de séjour inférieur à 1 jour).
Westrock	La Tuque	Stockage	Bran de scie	c.	c.	s.o.	c.	s.o.	aucun (1)	
		Stockage	Copeaux résineux	c.	s.o.	s.o.	c.	s.o.	aucun (1)	1) aucun rejet à l'extérieur de l'aire.
		Stockage	Copeaux bois franc	c.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	aucun (1)	
		Stockage	Carton recyclé	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Résidus calciques	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Matières résiduelles de fabrique	c.	c.	c.	c.	s.o.	aucun (1)	1) aucun rejet à l'extérieur de l'aire.
		Entreposage	Boues primaires et biologiques	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
Westrock	Matane	Stockage	Copeaux	c.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	aucun	
		Stockage	Rognures de carton (2 aires)	c.	s.o.	c.	s.o.	s.o.	aucun	
		Stockage	Billes de bois	c.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	aucun	
		Entreposage	unité rejet solides en suspension	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
White Birch	Gatineau (Masson)	Stockage	Copeaux	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Stockage	Bille de bois	s.o.	c	c	c	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Écorces	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	

Annexe 9 - Aires de stockage et d'entreposage (conformité au RFPP)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Type d'aire	Matière stockée ou entreposée	Respect normes d'aménagement				Respect normes rejets	Traitement des eaux usées	<u>Commentaire</u>
				Localisation	Drainage eaux de ruissellement	Étanchéité	Captage eaux contaminées			
		Stockage		art. 51	art. 52	art. 53	art. 53	art. 53		
		Entreposage		art. 126a	art. 126b	art. 128a	art. 128b	art. 104		
White Birch	Québec	Stockage	Copeaux 1	c.	s.o.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Stockage	Copeaux 2 (1998)	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Stockage	Papiers, cartons, boues de désencrage	c.	s.o.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Boues et cendres	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Écorces	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Résidus ligneux 1	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
		Entreposage	Résidus ligneux 2 (2005)	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	
White Birch	Rivière-du-Loup	Stockage	Copeaux	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	aucun	
		Stockage	Billes de bois	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	aucun	
		Entreposage	Écorces	c.	c.	c.	c.	s.o.	t.e.p.	

ANNEXE 10

Lieux d'enfouissement de matières résiduelles de fabrique

(conformité au RFPP)

Les **lignes grisées** correspondent à des fabriques qui n'ont pas été en exploitation en 2013

Abréviations, acronymes et symboles			
c.	Conforme	<u>n. c.</u>	Non conforme
f.	Fermé	<u>n.m.</u>	Non mesuré (aurait dû l'être)
infiltr.	Infiltration dans le sol	t. e. p.	Traitement avec les eaux de procédé
mg/l	Milligramme par litre	t. s.	Traitement spécifique
µg/l	Microgramme par litre	> 50	Nombre de résultats supérieurs à la norme de rejet de 50
Moy.	Moyenne des valeurs	1/12	Un seul des 12 résultats transmis est supérieur à la norme

Annexe 10 - Lieux d'enfouissement de matières résiduelles de fabrique (conformité au RFPP)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Suivi des eaux souterraines	Gestion du site	Commentaire	Traitement du lixiviat	Caractéristiques et conformité des rejets liquides																							
						Volume (m³/an)	Milieu récepteur	MES (mg/l)		DBO ₅ (mg/l)		Al (mg/l)		Cr (mg/l)		Fe (mg/l)		Hg (mg/l)		Pb (mg/l)		Zn (mg/l)		Composés phénoliques (µg/l)		Sulfures totaux (mg/l S ⁻²)		Acides gras et résiniques (µg/l)	
								Moy.	>50	Moy.	>50	Moy.	>10	Moy.	>1	Moy.	>10	Moy.	>0,05	Moy.	>0,3	Moy.	>1	Moy.	>50	Moy.	>1	Moy.	>300
Abitibi-consolidated	Saguenay (La Baie)	c.	f.	Arrêté 2007, restauré 2008.	aucun	10 625	Rivière Saguenay	6,917	0/12	0,75	0/12	0	0/12	0,002	0/12	0,37	0/12	0	0/12	0	0/12	0,05	0/12	0	0/12	0	0/12	0	0/12
Ancien lieu d'élimination	Chandler	<u>n.c.</u>	f.	Arrêté et restauré en 1997.	aucun	<u>n.m.</u>	Baie du Grand Pabos (Baie des Chaleurs)	5,02	0/9	2,56	0/9	0,08	0/9	0,001	0/9	1,68	0/9	0	0/9	0	0/9	0	0/9	0,6	0/9	0,104	0/9	20,9	0/9
Cascades	Bury	c.	c.	Matières résiduelles des fabriques Cascades : Carton Plat / East Angus, Usages Spéciaux / East Angus et, Complexe Industriel / Kingsey Falls.	t.s.	88 998	Ruisseau Bury	32,33	<u>1/12</u>	17,2	0/12	0,09	0/12	0,003	0/12	3,19	0/12	0,00003	0/12	0	0/12	0,02	0/12	0	0/12	0,009	0/12	125	0/12
Cascades Carton Plat	Saguenay (Jonquière)	c.	c.		t.e.p.																								
Cascades Norampac	Témiscouata-sur-le-lac	c.	c.		t.e.p.																								
Cascades Papiers Fins	Lévis	c.	c.	Régilage deux fois par an (faible volume de MR).	t.e.p.																								
Domtar	Windsor	c.	c.		t.e.p.																								
Enfoui-Bec	Bécancour	c.	c.	Matières résiduelles de fabriques de Trois-Rivières : Cascades Lupel, Kruger Papiers et Wayagamack. Une partie des matières résiduelles est retirée pour être compostée.	t.s.	20 093	Rivière Marguerite	4,167	0/6	4,167	0/6	0,09	0/6	0,010	0/6	1,39	0/6	0,00017	0/6	0,001	0/6	0,01	0/6	10,5	0/6	0,098	0/6	123	0/6
FibreK	St-Félicien	c.	c.	Deux résurgences canalisées dans des fossés et analysées.	aucun	<u>n.m.</u>	Ruisseau Parent (affluent de la rivière Ticouapé)	1,269	0/16	1,25	0/16	0,54	0/16	0,007	0/16	0,4	0/16	0	0/16	0	0/16	0,02	0/16	1,3	0/16	0,045	0/16	170	<u>1/16</u>

Annexe 10 - Lieux d'enfouissement de matières résiduelles de fabrique (conformité au RFPP)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Suivi des eaux souterraines	Gestion du site	Commentaire	Traitement du lixiviat	Caractéristiques et conformité des rejets liquides																							
						Volume (m³/an)	Milieu récepteur	MES (mg/l)		DBO ₅ (mg/l)		Al (mg/l)		Cr (mg/l)		Fe (mg/l)		Hg (mg/l)		Pb (mg/l)		Zn (mg/l)		Composés phénoliques (µg/l)		Sulfures totaux (mg/l S ⁻²)		Acides gras et résiniques (µg/l)	
								Moy.	>50	Moy.	>50	Moy.	>10	Moy.	>1	Moy.	>10	Moy.	>0,05	Moy.	>0,3	Moy.	>1	Moy.	>50	Moy.	>1	Moy.	>300
Fortress	Baie-James (Lebel-sur-Quévillon)	<u>n.c.</u>	c.	Lixiviat pompé et traité. Site non restauré depuis l'arrêt en 2005.	t.s.	338 600	Rivière Quévillon	6,362	0/47	5,733	0/30	0,17	0/5	0,019	0/5	1,64	0/5	0	0/5	0	0/5	0,02	0/5	6,2	0/5	0,008	0/5	16	0/5
Fortress (Poupore)	Thurso	c.	f.	Arrêté et restauré en 1995	t.e.p.																								
Fortress (Sud)	Thurso	c.	f.	Arrêté et restauré en 1995	t.e.p.																								
Fortress (Nord)	Thurso	c.	c.		t.e.p.																								
Kruger Papiers Publications	Sherbrooke (Bromptonville)	c.	c.		t.e.p.																								
Kruger Produits	Sainte-Marie-Salomé	c.	f.	Arrêté mars 1996, restauré oct. 1998. Transport par camion des eaux de lixiviation jusqu'à la fabrique.	t.e.p.																								
PF Arbec	Port-Cartier	c.	c.	Puits en aval à 50 m au lieu de 300 m. Depuis 2009, démantèlement de la fabrique, des matières résiduelles y ont été éliminées. AA révoquée en 2010 (2102).	t.s.	<u>n.m.</u>	Golfe du St-Laurent	5,429	0/7	12,43	<u>1/7</u>	0,42	0/7	0,003	0/7	5,7	0/7	0,000003	0/6	0	0/7	0,06	0/7	1,3	0/7	0,01	0/7	9,43	0/7
PF Résolu (ancien lieu)	Alma	c.	f.	Arrêté 1996, restauré 1999.	t.e.p.																								
PF Résolu (nouveau lieu)	Alma	c.	c.		t.e.p.																								
PF Résolu	Amos	c.	c.		t.e.p.																								
PF Résolu	Baie-Comeau	c.	c.		t.e.p.																								

Annexe 10 - Lieux d'enfouissement de matières résiduelles de fabrique (conformité au RFPP)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Suivi des eaux souterraines	Gestion du site	Commentaire	Traitement du lixiviat	Caractéristiques et conformité des rejets liquides																							
						Volume (m³/an)	Milieu récepteur	MES (mg/l)		DBO ₅ (mg/l)		Al (mg/l)		Cr (mg/l)		Fe (mg/l)		Hg (mg/l)		Pb (mg/l)		Zn (mg/l)		Composés phénoliques (µg/l)		Sulfures totaux (mg/l S ⁻²)		Acides gras et résiniques (µg/l)	
								Moy.	>50	Moy.	>50	Moy.	>10	Moy.	>1	Moy.	>10	Moy.	>0,05	Moy.	>0,3	Moy.	>1	Moy.	>50	Moy.	>1	Moy.	>300
PF Résolu	Dolbeau-Mistassini	c.	c.	Aucune matières résiduelles depuis juin 2009.	infiltr.																								
PF Résolu (ancien lieu)	Saguenay	c.	f.	Arrêté et restauré 2003.	t.e.p.																								
PF Résolu (nouveau lieu)	Saguenay	c.	c.		t.e.p.																								
PF Résolu Parc Harmonie	Shawinigan	c.	c.		t.s.	90 436	Ruisseau affluent de la rivière St-Maurice	52,67	<u>4/6</u>	9,667	0/6	0,97	0/6	0,012	0/6	7,43	0/6	0,00005	0/6	0,003	0/6	0,06	0/6	0,6	0/6	0,033	0/6	40,5	0/6
Rebuts de P&P de l'Outaouais	Val-des-Monts	c.	<u>n.c.</u>	Sous enquête.	t.s.	105 868	Lac Serpent	9,889	0/18	0,2	0/20	0,10	0/20	0	0/20	0,11	0/20	0	0/20	0	0/20	0,00	0/20	2,1	0/20	0	0/19	34,8	0/20
Westrock	Matane	c.	c.		infiltr.																								
Westrock (Rivière-au-Lait)	La Tuque	c.	c.		t.e.p.																								
Sablières (177450 Canada)	Trois-Rivières	<u>n.c.</u>	f.	Arrêté en 1995, restauré en 1996.	infiltr.																								
SDEIC	Chandler	<u>n.c.</u>	f.	Manque de la végétation à quelques endroits (cellule 1).	aucun	<u>n.m.</u>	Baie des Chaleurs	<u>n.m.</u>																					
SSPM	New Richmond	<u>n.c.</u>	<u>n.c.</u>	Fabrique non exploitée depuis 2005. En 2012, le recouvrement final n'était toujours pas en place.	t.s.	<u>n.m.</u>	Baie des Chaleurs	<u>n.m.</u>																					
SSPM (ancien)	Litchfield	<u>n.c.</u>	f.	Fermé et restauré en 1995	t.s.	609 857	Rivière des Outaouais	5,214	0/14	1,286	0/14	0,15	0/1	<u>n.m.</u>				0	0/1	0,02	0/1	<u>n.m.</u>							
SSPM (nouveau)	Litchfield	<u>n.c.</u>	c.	Enfouissement de matières résiduelles provenant de la démolition de la fabrique et cendres provenant d'une scierie.																									

Annexe 10 - Lieux d'enfouissement de matières résiduelles de fabrique (conformité au RFPP)

Nom de l'exploitant	Municipalité	Suivi des eaux souterraines	Gestion du site	Commentaire	Traitement du lixiviat	Caractéristiques et conformité des rejets liquides																							
						Volume (m³/an)	Milieu récepteur	MES (mg/l)		DBO ₅ (mg/l)		Al (mg/l)		Cr (mg/l)		Fe (mg/l)		Hg (mg/l)		Pb (mg/l)		Zn (mg/l)		Composés phénoliques (µg/l)		Sulfures totaux (mg/l S ⁻²)		Acides gras et résiniques (µg/l)	
								Moy.	>50	Moy.	>50	Moy.	>10	Moy.	>1	Moy.	>10	Moy.	>0,05	Moy.	>0,3	Moy.	>1	Moy.	>50	Moy.	>1	Moy.	>300
Tembec (nouveau lieu)	Matane	c.	c.		t.e.p.																								
Tembec (ancien lieu)	Témiscaming	c.	f.	Arrêté et restauré en 1997.	t.e.p.																								
Tembec (nouveau lieu)	Témiscaming	c.	c.	Résurgence captée et envoyée au "t.e.p."	t.e.p.																								
Ville de Matane	Matane	<u>n.c.</u>	f.	Arrêté et restauré en 1999.	infiltr.																								
Ville de Trois-Rivières	Trois-Rivières	c.	f.	Arrêté déc. 1994, restauré en partie (non respect règlement).	aucun	<u>n.m.</u>	Fossé vers le Fleuve St-Laurent	29	<u>1/3</u>	1	0/3	0,03	0/3	0,001	0/3	9,1	<u>1/3</u>	0	0/3	0,0003	0/3	0,04	0/3	1,3	0/3	0,03	0/3	8	0/3
								Un certificat d'autorisation a été délivré pour l'implantation d'un marais filtrant au point de résurgence des eaux de lixiviation du site. Ce marais filtrant est en opération depuis novembre 2012.																					
White Birch	Gatineau (Masson)	c.	c.		t.e.p.																								



**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec

